

Partie B

Prospectus simplifié daté du 9 novembre 2023

Fonds Fidelity^{MD}

Fonds d'actions

Fonds d'actions canadiennes

Fonds Fidelity Discipline Actions ^{MD} Canada	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8 et série Gestion privée
Fonds Fidelity Expansion Canada	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Grande Capitalisation Canada	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8 et série FNB
Fonds Fidelity Potentiel Canada	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Dividendes	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Canada Plus	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8 et série FNB
Fonds Fidelity Dividendes Plus	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Situations spéciales	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Frontière Nord ^{MD}	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, Q, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Actions canadiennes de base	Parts de série Q

Fonds d'actions américaines

Fonds Fidelity Discipline Actions ^{MD} Amérique	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8 et série Gestion privée
Fonds Fidelity Actions américaines	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Actions américaines – Couverture systématique des devises	Parts des séries A, B, F, F5, F8, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Actions américaines – Ciblé	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Actions américaines – Ciblé – Couverture systématique des devises	Parts des séries A, B, F, F5, F8, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Petite Capitalisation Amérique	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Petite Capitalisation Amérique – Couverture systématique des devises	Parts des séries A, B, F, F5, F8, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Dividendes américains	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Dividendes américains – Devises neutres	Parts des séries A, B, F, F5, F8, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Dividendes américains – Couverture systématique des devises	Parts des séries A, B, F, F5, F8, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Dividendes américains – Enregistré	Parts des séries A, B, F
Fonds Fidelity Toutes Capitalisations Amérique	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Leadership au féminin	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8

Aucune autorité en valeurs mobilières ne s'est prononcée sur la qualité de ces parts. Toute personne qui donne à entendre le contraire commet une infraction. Ni les Fonds ni leurs titres offerts aux termes du présent prospectus simplifié ne sont inscrits auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et ils ne sont vendus aux États-Unis qu'aux termes de dispenses d'inscription.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.



Fonds Fidelity Leadership au féminin – Couverture systématique des devises	Parts des séries A, B, F, F5, F8, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Vision stratégique – Couverture systématique des devises ^{MC}	Parts des séries A, B, F, F5, F8, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Actions américaines de base	Parts de série Q
Fonds Fidelity Actions américaines – Couverture de marché stratégique ^{MC}	Parts des séries B, F, F5, F8, O, S5, S8
Fonds d'actions internationales et mondiales	
Fonds Fidelity Étoile d'Asie ^{MD}	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Chine	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Marchés émergents	Parts des séries A, B, F, O, Q
Fonds Fidelity Europe	Parts des séries A, B, F, O
Fonds Fidelity Extrême-Orient	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Mondial	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Discipline Actions ^{MD} mondiales	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Dividendes mondiaux	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Grande Capitalisation mondiale	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Actions mondiales – Concentré	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Actions mondiales – Concentré – Devises neutres	Parts des séries A, B, F, F5, F8, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Petite Capitalisation mondiale	Parts des séries A, B, F, O
Fonds Fidelity Discipline Actions ^{MD} internationales	Parts des séries A, B, F, O, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Actions internationales – Concentré	Parts des séries A, B, F, O
Fonds Fidelity Actions internationales – Concentré – Devises neutres	Parts des séries A, B, F
Fonds Fidelity Japon	Parts des séries A, B, F, O
Fonds Fidelity Étoile du Nord ^{MD}	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Croissance internationale	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8 et série Gestion privée
Fonds Fidelity Leaders à long terme	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Leaders à long terme – Devises neutres	Parts des séries A, B, F, F5, F8, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Leadership climatique ^{MD}	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Valeur intrinsèque mondiale	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Potentiel mondial	Parts des séries B, F, F5, F8, O, S5, S8 et série FNB
Fonds sectoriels mondiaux	
Fonds Fidelity Produits de consommation mondiaux	Parts des séries A, B, F, O
Fonds Fidelity Services financiers mondiaux	Parts des séries A, B, F, O
Fonds Fidelity Soins de la santé mondiaux	Parts des séries A, B, F, O
Fonds Fidelity Ressources naturelles mondiales	Parts des séries A, B, F, O
Fonds Fidelity Immobilier mondial	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, Q, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Innovations technologiques	Parts des séries A, B, F, O

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Dans ce document

Fonds d'actions canadiennes

Fonds Fidelity Discipline Actions ^{MD} Canada.....	1
Fonds Fidelity Expansion Canada.....	4
Fonds Fidelity Grande Capitalisation Canada.....	7
Fonds Fidelity Potentiel Canada.....	10
Fonds Fidelity Dividendes.....	13
Fonds Fidelity Canada Plus.....	16
Fonds Fidelity Dividendes Plus.....	19
Fonds Fidelity Situations spéciales.....	22
Fonds Fidelity Frontière Nord ^{MD}	25
Fonds Fidelity Actions canadiennes de base.....	28

Fonds d'actions américaines

Fonds Fidelity Discipline Actions ^{MD} Amérique.....	31
Fonds Fidelity Actions américaines.....	34
Fonds Fidelity Actions américaines – Couverture systématique des devises.....	37
Fonds Fidelity Actions américaines – Ciblé.....	40
Fonds Fidelity Actions américaines – Ciblé – Couverture systématique des devises.....	43
Fonds Fidelity Petite Capitalisation Amérique.....	47
Fonds Fidelity Petite Capitalisation Amérique – Couverture systématique des devises.....	50
Fonds Fidelity Dividendes américains.....	53
Fonds Fidelity Dividendes américains – Devises neutres.....	56
Fonds Fidelity Dividendes américains – Couverture systématique des devises.....	59
Fonds Fidelity Dividendes américains – Enregistré.....	63
Fonds Fidelity Toutes Capitalisations Amérique.....	66
Fonds Fidelity Leadership au féminin.....	69
Fonds Fidelity Leadership au féminin – Couverture systématique des devises.....	73
Fonds Fidelity Vision stratégique – Couverture systématique des devises ^{MC}	77
Fonds Fidelity Actions américaines de base.....	81
Fonds Fidelity Actions américaines – Couverture de marché stratégique ^{MC}	84

Fonds d'actions internationales et mondiales

Fonds Fidelity Étoile d'Asie ^{MD}	87
Fonds Fidelity Chine.....	90
Fonds Fidelity Marchés émergents.....	93
Fonds Fidelity Europe.....	96
Fonds Fidelity Extrême-Orient.....	99
Fonds Fidelity Mondial.....	102
Fonds Fidelity Discipline Actions ^{MD} mondiales.....	105
Fonds Fidelity Dividendes mondiaux.....	108
Fonds Fidelity Grande Capitalisation mondiale.....	111
Fonds Fidelity Actions mondiales – Concentré.....	114
Fonds Fidelity Actions mondiales – Concentré – Devises neutres.....	117
Fonds Fidelity Petite Capitalisation mondiale.....	120
Fonds Fidelity Discipline Actions ^{MD} internationales.....	123
Fonds Fidelity Actions internationales – Concentré.....	126
Fonds Fidelity Actions internationales – Concentré – Devises neutres.....	129
Fonds Fidelity Japon.....	132
Fonds Fidelity Étoile du Nord ^{MD}	135
Fonds Fidelity Croissance internationale.....	138
Fonds Fidelity Leaders à long terme.....	141
Fonds Fidelity Leaders à long terme – Devises neutres.....	144
Fonds Fidelity Leadership climatique ^{MD}	147
Fonds Fidelity Valeur intrinsèque mondiale.....	151
Fonds d'actions internationales et mondiales	
Fonds Fidelity Potentiel mondial.....	154

Fonds sectoriels mondiaux

Fonds Fidelity Produits de consommation mondiaux.....	157
Fonds Fidelity Services financiers mondiaux.....	160
Fonds Fidelity Soins de la santé mondiaux.....	163
Fonds Fidelity Ressources naturelles mondiales.....	166
Fonds Fidelity Immobilier mondial.....	169
Fonds Fidelity Innovations technologiques.....	172

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Discipline Actions^{MD} Canada

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions canadiennes					
Type de titres	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8 et série Gestion privée d'une fiducie de fonds commun de placement					
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés					
Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	Série	Frais de gestion et de conseil		Frais d'administration*		
	A, T5 et T8	2,00 %		0,250 %		
	B, S5 et S8	1,85 %		0,200 %		
	F, F5 et F8	0,85 %		0,150 %		
Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés	Niveau	1	2	3	4	5
	Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %

* Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds s'élève entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont encore réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- cherche à investir dans les secteurs représentés dans l'indice composé plafonné S&P/TSX, selon environ les

mêmes proportions, à l'exception du secteur immobilier qui est considéré comme un segment du secteur des services financiers;

- peut investir dans des titres qui ne sont pas compris dans l'indice;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres de chaque secteur, tenir compte de facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - les compétences de l'équipe de direction;
 - la situation financière;
 - le potentiel de croissance des bénéficiaires à long terme;
- passe en revue périodiquement les répartitions entre les secteurs en fonction des répartitions sectorielles de l'indice et rééquilibre les répartitions, au besoin;
- décide à quel secteur un placement appartient si le placement ne fait pas partie de la classification industrielle mondiale standard (en anglais, *Global Industry Classification Standard*).

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir jusqu'à 30 % de son actif net dans des titres étrangers;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Discipline Actions^{MD} Canada (suite)

section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- conclure des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des métaux précieux et d'autres marchandises physiques au moyen de *FNB de marchandises* ou de *dérivés*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs de placement ou à ses stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds pendant un repli boursier, ou pour toute autre raison.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
Organismes de placement collectif alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction d'opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises		●
Concentration		●
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change		●
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		●
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers		●
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes	●	
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
<i>Métavers</i>		
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

	Risque principal	Risque additionnel
Opérations de mise en pension de titres		●
Opérations de prise en pension de titres		●
Méthode d'échantillonnage		
Opérations de prêt de titres		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		

En date du 16 octobre 2023, un investisseur détenait environ 14,47 % des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Expansion Canada

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions canadiennes				
Type de titres	Parts des séries A, B*, F, F5*, F8*, O, S5*, S8*, T5 et T8 d'une fiducie de fonds commun de placement				
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés				
Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	Série	Frais de gestion et de conseil	Frais d'administration**		
	A, T5 et T8	2,00 %	0,250 %		
	B, S5 et S8	1,85 %	0,200 %		
	F, F5 et F8	0,85 %	0,150 %		
Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés	Niveau	1	2	3	4
	Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,10,200 % 0 %	0,250 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds s'élève entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont encore réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- investit dans des actions de sociétés qui se négocient à des cours présentant des valorisations intéressantes selon son examen du potentiel de croissance de la société;
- identifie des occasions de placement parmi les sociétés sous-évaluées qui pourraient tirer parti d'une amélioration de leurs données économiques fondamentales ou de celles de leur secteur d'activité;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte de facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans le secteur d'activité,
 - la conjoncture économique et boursière,
 - le potentiel de croissance,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - les compétences de l'équipe de direction,
 - dans le cas d'une société fermée, le prix des actions par rapport à leur cours potentiel si la société devenait une société ouverte ou était acquise par une autre société.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles, mais il a tendance à mettre l'accent sur les moyennes et grandes sociétés;
- concentrer ses placements dans un nombre relativement faible de sociétés;
- investir dans des titres de sociétés fermées;
- investir jusqu'à 49 % de son actif net dans des titres étrangers;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- conclure des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des métaux précieux et d'autres marchandises physiques au moyen de *FNB de marchandises* ou de *dérivés*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs de placement ou à ses stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds pendant un repli boursier, ou pour toute autre raison.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des

risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
Organismes de placement collectif alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction d'opérations sur les titres constituants		
Marchandises	●	
Concentration	●	
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		●
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicelles		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Expansion Canada (suite)

	Risque principal	Risque additionnel
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes	●	
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
<i>Métavers</i>		
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		

En date du 16 octobre 2023, un investisseur détenait environ 13,15 % des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Grande Capitalisation Canada

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions canadiennes					
Type de titres	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8 et série FNB d'une fiducie de fonds commun de placement					
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés					
Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	Série	Frais de gestion et de conseil	Frais d'administration*			
	A, T5 et T8	2,00 %	0,250 %			
	B, S5 et S8	1,85 %	0,200 %			
	F, F5 et F8	0,85 %	0,150 %			
	FNB	0,85 %	0,150 %			
Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés	Niveau	1	2	3	4	5
	Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %

* Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds s'élève entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont encore réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes et a tendance à mettre l'accent sur les grandes sociétés.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- considère que les grandes sociétés sont celles qui ont une taille semblable à celle des sociétés comprises dans l'indice S&P/TSX 60, en tenant compte de toutes les actions en circulation;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte de facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans le secteur d'activité,
 - la conjoncture économique et boursière,
 - le potentiel de croissance,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - les compétences de l'équipe de direction.

Le Fonds peut également :

- investir dans de petites et de moyennes sociétés;
- investir dans tous les types de titres de capitaux propres, dont, notamment, des actions ordinaires, des actions privilégiées et d'autres formes d'actions du capital-actions (comme des parts de fiducies de revenu), des titres convertibles en titres de capitaux propres et des certificats représentatifs d'actions étrangères visant ces titres;
- investir jusqu'à 49 % de son actif net dans des titres étrangers;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie;
- accroître ses placements en éléments de trésorerie et en équivalents de trésorerie afin de tenter d'atténuer le risque de baisse en période de repli, ou lorsque les occasions actuelles ne répondent pas aux critères de placement de l'équipe de gestion de portefeuille.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Grande Capitalisation Canada (suite)

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- conclure des opérations de prêts de titres, des opérations de mise en pension de titres et des opérations de prise en pension de titres;
- avoir recours à des dérivés à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture;
- investir dans des métaux précieux et d'autres marchandises physiques au moyen de FNB de marchandises ou de dérivés;
- investir dans des titres de fonds sous-jacents qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs de placement ou à ses stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des titres à revenu fixe émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds pendant un repli boursier, ou pour toute autre raison.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit

inexistants pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
Organismes de placement collectif alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction d'opérations sur les titres constituants		
Marchandises		●
Concentration	●	
Crédit		
FNB de cryptomonnaies		
Change	●	
Cybersécurité		●
Dérivés		●
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
FNB		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
Effet de levier		
Liquidité		●

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

	Risque principal	Risque additionnel
<i>Métavers</i>		
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		

Risques propres à un placement dans des parts de série FNB

Un placement dans des parts de série FNB du Fonds comporte les risques additionnels suivants :

	Risque principal	Risque additionnel
Absence de marché actif pour les parts de série FNB		●
Interdiction des opérations et suspension de la négociation des parts de série FNB		●
Fractionnement et regroupement des parts de série FNB		●
Cours des parts de série FNB		●

En date du 16 octobre 2023, un investisseur détenait environ 20,03 % des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Potentiel Canada

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions canadiennes					
Type de titres	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5 et T8 d'une fiducie de fonds commun de placement					
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés					
Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	Série	Frais de gestion et de conseil		Frais d'administration*		
	A, T5 et T8	2,00 %		0,250 %		
	B, S5 et S8	1,85 %		0,200 %		
	F, F5 et F8	0,85 %		0,150 %		
Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés	Niveau	1	2	3	4	5
	Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %

* Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds s'élève entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont encore réduits de 0,01 %.

Le Fonds n'est plus offert aux nouveaux investisseurs. Le Fonds continue d'être offert aux autres fonds et comptes pour lesquels Fidelity fournit des services de gestion ou de conseil ainsi qu'aux investisseurs existants, notamment : i) ceux qui participent à des programmes de souscriptions ou d'échanges systématiques; et ii) ceux qui effectuent de nouvelles souscriptions au moyen d'un compte discrétionnaire qui est géré par un gestionnaire de portefeuille autorisé à effectuer des opérations discrétionnaires pour le compte de ses clients, et ce, si le Fonds faisait partie d'un portefeuille modèle discrétionnaire, programme de répartition de l'actif ou autre produit de placement semblable avant la fermeture des bureaux le 26 juillet 2022. Votre courtier ou conseiller doit nous informer que votre compte satisfait les conditions prévues au sous-paragraphe ii) ci-dessus afin que nous puissions traiter la souscription de parts du Fonds. Fidelity a pris cette décision afin de maintenir

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

l'intégrité du Fonds.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes. Le Fonds peut parfois concentrer ses placements dans un nombre relativement peu élevé de sociétés et de secteurs d'activité. Le Fonds peut choisir d'investir jusqu'à 10 % de son actif au moment de l'achat dans des titres de sociétés fermées.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- met l'accent sur les caractéristiques fondamentales d'une société et investit dans des actions de sociétés qui se négocient à des cours présentant des valorisations intéressantes selon son examen du potentiel de croissance et des possibilités de bénéfice de la société;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte de facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la conjoncture au sein du secteur d'activité,
 - la conjoncture économique et boursière,
 - dans le cas d'une société fermée, le prix de l'action par rapport à son prix potentiel en cas d'un appel public à l'épargne ou d'une acquisition.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles, mais il a tendance à mettre l'accent sur les petites et moyennes sociétés;
- investir jusqu'à 30 % de son actif net dans des titres étrangers;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie;
- accroître ses placements en éléments de trésorerie et en équivalents de trésorerie afin de tenter d'atténuer le risque de baisse en période de repli, ou lorsque les occasions actuelles ne répondent pas aux critères de placement de l'équipe de gestion de portefeuille.

En raison de l'accent que met le Fonds sur les petites et moyennes sociétés, certains de ses placements pourraient être moins *liquides* que d'autres.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- conclure des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des métaux précieux et d'autres marchandises physiques au moyen de *FNB de marchandises* ou de *dérivés*;

- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs de placement ou à ses stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds pendant un repli boursier, ou pour toute autre raison.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
Organismes de placement collectif alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		
Calcul et dissolution des indices		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Potentiel Canada (suite)

	Risque principal	Risque additionnel
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction d'opérations sur les titres constituants		
Marchandises		●
Concentration	●	
Crédit		
FNB de cryptomonnaies		
Change		●
Cybersécurité		●
Dérivés		●
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
FNB		●
Placements étrangers		●
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
Effet de levier		
Liquidité		●
Métavers		
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
Opérations de mise en pension de titres		●
Opérations de prise en pension de titres		●
Méthode d'échantillonnage		
Opérations de prêt de titres		●
Séries		●
Ventes à découvert		

	Risque principal	Risque additionnel
Petites sociétés	●	
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		

En date du 16 octobre 2023, un investisseur détenait environ 27,91 % des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Dividendes

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds de dividendes canadiens					
Type de titres	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5 et T8 d'une fiducie de fonds commun de placement					
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés					
Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	Série	Frais de gestion et de conseil*		Frais d'administration**		
	A, T5 et T8	1,85 %		0,250 %		
	B, S5 et S8	1,70 %		0,200 %		
	F, F5 et F8	0,70 %		0,150 %		
Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés	Niveau	1	2	3	4	5
	Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,025 %	0,075 %	0,100 %	0,125 %	0,175 %

* En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds s'élève entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont encore réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise à obtenir un rendement global élevé sur ses placements.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés qui versent ou qui devraient verser des *dividendes*, dans des titres de fiducies de revenu, dans des *titres à revenu fixe* et dans d'autres titres qui devraient effectuer des distributions de revenu. Le Fonds peut investir dans ces titres directement ou indirectement au moyen de placements dans des *fonds sous-jacents*.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- investit principalement dans des titres de capitaux propres canadiens;
- met principalement l'accent sur les paramètres de valorisation d'une société;
- investit dans des sociétés qu'elle juge sous-évaluées sur le marché selon des facteurs de valorisation, tels l'actif, le chiffre d'affaires, les résultats, le potentiel de croissance et les flux de trésorerie, et d'autres sociétés actives dans le même secteur d'activité;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte d'autres facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans le secteur d'activité,
 - la conjoncture économique et boursière,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - les compétences de l'équipe de direction,
 - la capacité de verser des *dividendes*;
- lorsqu'elle achète et vend des *titres à revenu fixe*, étudie des facteurs comme :
 - les caractéristiques du titre,
 - le cours actuel par rapport à la valeur estimative à long terme,
 - la solvabilité de l'émetteur,

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Dividendes (suite)

- les occasions d'opérations à court terme découlant des inefficiences du marché.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles situées n'importe où dans le monde;
- investir dans des titres de fiducies de placement immobilier, appelées *FPI*, implantées au Canada et aux États-Unis;
- investir jusqu'à 30 % de son actif net dans des titres étrangers;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie;
- accroître ses placements en éléments de trésorerie et en équivalents de trésorerie afin de tenter d'atténuer le risque de baisse en période de repli, ou lorsque les occasions actuelles ne répondent pas aux critères de placement de l'équipe de gestion de portefeuille.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- conclure des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Étant donné que le Fonds investit dans des titres étrangers, il est assujéti à une exposition aux devises. L'équipe de gestion de portefeuille peut couvrir une partie ou la totalité de son exposition aux devises. Cette décision est prise dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de placement globale du Fonds qui est basée sur un certain nombre de facteurs, y compris l'avis de l'équipe de gestion de portefeuille sur les mérites d'un placement dans une devise donnée par rapport au dollar canadien. L'exposition du Fonds aux devises dépend de l'importance des placements libellés en devises, ainsi que de la mesure dans laquelle l'équipe de gestion de portefeuille décide de couvrir l'exposition aux devises du Fonds. L'exposition aux devises du Fonds pourrait changer en tout temps, sans préavis.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs de placement ou à ses stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds pendant un repli boursier, ou pour toute autre raison.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
Organismes de placement collectif alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		●
Emprunts		
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction d'opérations sur les titres constituants		
Marchandises		●
Concentration		●
Crédit		●
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		●
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
<i>Métavers</i>		
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		

	Risque principal	Risque additionnel
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		

En date du 16 octobre 2023, un investisseur détenait environ 17,50] % des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Canada Plus

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions canadiennes					
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F*, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8 et série FNB d'une fiducie de fonds commun de placement					
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés					
Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	Série	Frais de gestion et de conseil			Frais d'administration**	
	A, T5 et T8	2,00 %			0,250 %	
	B, S5 et S8	1,85 %			0,200 %	
	F, F5 et F8	0,85 %			0,150 %	
	FNB	0,85 %			0,150 %	
Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés	Niveau	1	2	3	4	5
	Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds s'élève entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont encore réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes ainsi que dans des titres de capitaux propres étrangers.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- investit dans des actions de sociétés qui se négocient à des cours présentant des valorisations intéressantes selon son examen du potentiel de croissance de la société;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte d'autres facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans le secteur d'activité,
 - la conjoncture économique et boursière,
 - le potentiel de croissance,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - les compétences de l'équipe de direction,
 - dans le cas d'une société fermée, le prix de l'action par rapport à son prix potentiel en cas d'un appel public à l'épargne ou d'une acquisition.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir dans des titres de sociétés fermées;
- investir jusqu'à 49 % de son actif net dans des titres étrangers;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie;
- accroître ses placements en éléments de trésorerie et en équivalents de trésorerie afin de tenter d'atténuer le

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

risque de baisse en période de repli, ou lorsque les occasions actuelles ne répondent pas aux critères de placement de l'équipe de gestion de portefeuille.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- conclure des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des métaux précieux et d'autres marchandises physiques au moyen de *FNB de marchandises* ou de *dérivés*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs de placement ou à ses stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds pendant un repli boursier, ou pour toute autre raison.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des

risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
Organismes de placement collectif alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction d'opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises		●
Concentration		●
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		●
Placements <i>ESG</i>		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicelles		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Canada Plus (suite)

	Risque principal	Risque additionnel
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
Liquidité		●
<i>Métavers</i>		
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		

de la rubrique ***Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?*** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Risques propres à un placement dans des parts de série FNB

Un placement dans des parts de série FNB du Fonds comporte les risques additionnels suivants :

	Risque principal	Risque additionnel
Absence de marché actif pour les parts de série FNB		●
Interdiction des opérations et suspension de la négociation des parts de série FNB		●
Fractionnement et regroupement des parts de série FNB		●
Cours des parts de série FNB		●

En date du 16 octobre 2023, un investisseur détenait environ 24,61 % des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre ***Risque associé aux opérations importantes***

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Dividendes Plus

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions canadiennes
Type de titres	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5 et T8 d'une fiducie de fonds commun de placement

Admissibilité pour les régimes enregistrés Placement admissible pour les régimes enregistrés

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	Série	Frais de gestion et de conseil	Frais d'administration*
	A, T5 et T8	1,85 %	0,250 %
	B, S5 et S8	1,70 %	0,200 %
	F, F5 et F8	0,70 %	0,150 %

Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés	Niveau	1	2	3	4	5
		Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,025 %	0,075 %	0,100 %	0,125 %

* Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds s'élève entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont encore réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise à obtenir un rendement global élevé sur ses placements.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes qui versent ou qui devraient verser des *dividendes* et dans d'autres titres qui devraient effectuer des distributions de revenu.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- investir dans des titres de capitaux propres canadiens et des titres de fiducies de placement immobilier, appelées *FPI*, implantées au Canada et aux États-Unis;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres et des *FPI*, tenir compte de facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans le secteur d'activité,
 - la conjoncture économique et boursière,
 - le potentiel de croissance,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - la capacité de maintenir le niveau de *dividendes* ou de distributions de revenu,
 - les compétences de l'équipe de direction.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles situées n'importe où dans le monde;
- investir jusqu'à 49 % de son actif net dans des titres étrangers;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie;
- accroître ses placements en éléments de trésorerie et en équivalents de trésorerie afin de tenter d'atténuer le risque de baisse en période de repli, ou lorsque les occasions actuelles ne répondent pas aux critères de placement de l'équipe de gestion de portefeuille.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et décrites à

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Dividendes Plus (suite)

la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- conclure des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut couvrir une partie ou la totalité de son exposition aux devises. L'équipe de gestion de portefeuille prend cette décision dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de placement globale du Fonds qui est basée sur un certain nombre de facteurs, y compris son avis sur les mérites d'un placement dans une devise donnée par rapport au dollar canadien. L'exposition du Fonds aux devises dépend de l'importance des placements libellés en devises, ainsi que de la mesure dans laquelle l'équipe de gestion de portefeuille décide de couvrir l'exposition aux devises du Fonds. L'exposition aux devises du Fonds pourrait changer en tout temps, sans préavis.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs de placement ou à ses stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds pendant un repli boursier, ou pour toute autre raison.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
Organismes de placement collectif alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction d'opérations sur les titres constituants		
Marchandises		●
Concentration		●
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		●
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

	Risque principal	Risque additionnel
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		

En date du 16 octobre 2023, un investisseur détenait environ 11,06 % des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Situations spéciales

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions canadiennes				
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F*, F5, F8, O, S5, S8, T5 et T8 d'une fiducie de fonds commun de placement				
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés				
Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	Série	Frais de gestion et de conseil	Frais d'administration**		
	A, T5 et T8	2,00 %	0,250 %		
	B, S5 et S8	1,85 %	0,200 %		
	F, F5 et F8	0,85 %	0,150 %		
Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés	Niveau	1	2	3	4
	Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds s'élève entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont encore réduits de 0,01 %.

Le Fonds n'est plus offert aux nouveaux investisseurs. Le Fonds continuera d'être offert aux investisseurs existants, notamment : i) ceux qui participent à des programmes de souscriptions ou d'échanges systématiques; et ii) ceux qui effectuent de nouvelles souscriptions au moyen d'un compte discrétionnaire qui est géré par un gestionnaire de portefeuille autorisé à effectuer des opérations discrétionnaires pour le compte de ses clients, et ce, si le Fonds faisait partie d'un portefeuille modèle discrétionnaire, programme de répartition de l'actif ou autre produit de placement semblable avant la fermeture des bureaux le 2 juillet 2021. Votre courtier ou conseiller doit nous informer que votre compte satisfait les conditions prévues au sous-paragraphe ii) ci-dessus afin que nous puissions

traiter la souscription dans le Fonds. Fidelity a pris cette décision afin de maintenir l'intégrité du Fonds.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes. Il cherche à détecter des occasions de placement considérées comme des situations spéciales.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- cherche à repérer des occasions de placement qu'elle juge susceptibles de représenter des « situations spéciales », qui constituent des placements pouvant s'apprécier considérablement dont le potentiel pourrait être méconnu du marché en général, y compris parmi les sociétés à forte croissance dont le potentiel est sous-estimé, mais aussi parmi les sociétés considérablement sous-évaluées qui pourraient tirer parti d'une amélioration de leurs données économiques fondamentales et de celles de leur secteur d'activité;
- investit dans des actions de sociétés qui se négocient à des cours présentant des valorisations intéressantes selon son examen du potentiel de croissance de la société;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte d'autres facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

- la position occupée dans le secteur d'activité,
- le potentiel de croissance,
- la conjoncture économique et boursière,
- les bénéfices prévisionnels,
- les compétences de l'équipe de direction,
- dans le cas d'une société fermée, le prix de l'action par rapport à son prix potentiel en cas d'un appel public à l'épargne ou d'une acquisition.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles, mais il a tendance à mettre l'accent sur les petites et moyennes sociétés;
- investir jusqu'à 49 % de son actif net dans des titres étrangers;
- investir dans des titres de sociétés fermées;
- possiblement concentrer ses placements dans un nombre relativement faible de sociétés et de secteurs d'activité;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

En raison de l'accent que met le Fonds sur les petites et moyennes sociétés, certains de ses placements pourraient être moins *liquides* que d'autres.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la

section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- conclure des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des métaux précieux et d'autres marchandises physiques au moyen de *FNB de marchandises* ou de *dérivés*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs de placement ou à ses stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds pendant un repli boursier, ou pour toute autre raison.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Situations spéciales (suite)

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
Organismes de placement collectif alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction d'opérations sur les titres constituants		
Marchandises		●
Concentration	●	
Crédit		
FNB de cryptomonnaies		
Change	●	
Cybersécurité		●
Dérivés		●
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
FNB		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
Liquidité	●	
Métavers		
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		

	Risque principal	Risque additionnel
Opérations de mise en pension de titres		●
Opérations de prise en pension de titres		●
Méthode d'échantillonnage		
Opérations de prêt de titres		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés	●	
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		

En date du 16 octobre 2023, un investisseur détenait environ 31,21 % des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Frontière Nord^{MD}

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions canadiennes					
Type de titres	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, Q, S5, S8, T5 et T8 d'une fiducie de fonds commun de placement					
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés					
Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	Série	Frais de gestion et de conseil	Frais d'administration*			
	A, T5 et T8	2,00 %	0,250 %			
	B, S5 et S8	1,85 %	0,200 %			
	F, F5 et F8	0,85 %	0,150 %			
	Q	0,85 %	0,100 %			
Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés	Niveau	1	2	3	4	5
	Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %

* Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds s'élève entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont encore réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte de facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans le secteur d'activité,
 - la conjoncture économique et boursière,
 - le potentiel de croissance,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - les compétences de l'équipe de direction.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir jusqu'à 30 % de son actif net dans des titres étrangers;
- investir dans des titres de sociétés fermées;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie;
- accroître ses placements en éléments de trésorerie et en équivalents de trésorerie afin de tenter d'atténuer le risque de baisse en période de repli, ou lorsque les occasions actuelles ne répondent pas aux critères de placement de l'équipe de gestion de portefeuille.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Frontière Nord^{MD} (suite)

- conclure des opérations de prêts de titres, des opérations de mise en pension de titres et des opérations de prise en pension de titres;
- avoir recours à des dérivés à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture;
- investir dans des métaux précieux et d'autres marchandises physiques au moyen de FNB de marchandises ou de dérivés;
- investir dans des titres de fonds sous-jacents qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs de placement ou à ses stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des titres à revenu fixe émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds pendant un repli boursier, ou pour toute autre raison.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
Organismes de placement collectif alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		
Marchandises		●
Concentration		●
Crédit		
FNB de cryptomonnaies		
Change		●
Cybersécurité		●
Dérivés		●
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
FNB		●
Placements étrangers		●
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
Effet de levier		
Liquidité		●
Métavers		
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
Opérations de mise en pension de titres		●
Opérations de prise en pension de titres		●
Méthode d'échantillonnage		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

	Risque principal	Risque additionnel
Opérations de prêt de titres		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Actions canadiennes de base

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions canadiennes	
Type de titres	Parts de série Q d'une fiducie de fonds commun de placement	
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés	
Frais de gestion et de conseil	Série	Frais de gestion et de conseil
	Q	0,55 %

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- vise à procurer un rendement excédentaire par rapport à celui de l'*indice composé plafonné S&P/TSX* (l'« **indice** ») au moyen de la sélection de titres particuliers, tout en maintenant des caractéristiques de style et des pondérations sectorielles comparables à celles de l'indice, à l'exception du secteur immobilier qui est considéré comme un groupe industriel du secteur de la finance;
- n'est pas limitée par un style de placement donné;
- peut investir dans tous les types de titres de capitaux propres, y compris les actions ordinaires, les actions privilégiées et les autres titres de capital-actions, les droits, les fiducies de placement immobilier (« FPI »),

les *titres convertibles* et les certificats représentatifs d'actions étrangères visant ces titres;

- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres de chaque secteur, tenir compte de certains facteurs au sujet d'une société, dont :
 - les compétences de l'équipe de direction,
 - la situation financière,
 - le potentiel de croissance des bénéficiaires à long terme;
- peut investir dans des titres qui ne sont pas compris dans l'indice;
- passe en revue périodiquement les répartitions entre les secteurs en fonction des répartitions sectorielles de l'indice et rééquilibre les répartitions, au besoin;
- décide à quel secteur un placement appartient si le placement ne fait pas partie de la classification industrielle mondiale standard (en anglais, *Global Industry Classification Standard*).

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

- conclure des opérations de prêts de titres, des opérations de mise en pension de titres et des opérations de prise en pension de titres;
- avoir recours à des dérivés à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture;
- investir dans des métaux précieux et d'autres marchandises physiques au moyen de FNB de marchandises ou de dérivés;
- investir dans des titres de fonds sous-jacents qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des titres à revenu fixe émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds pendant un repli boursier, ou pour toute autre raison.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
Organismes de placement collectif alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction d'opérations sur les titres constituants		
Marchandises		●
Concentration		●
Crédit		●
FNB de cryptomonnaies		
Change		●
Cybersécurité		●
Dérivés		●
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
FNB		●
Placements étrangers		●
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
Effet de levier		
Liquidité		●
Métavers		
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Actions canadiennes de base (suite)

	Risque principal	Risque additionnel
Opérations de mise en pension de titres		●
Opérations de prise en pension de titres		●
Méthode d'échantillonnage		
Opérations de prêt de titres		●
Séries		
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Discipline Actions^{MD} Amérique

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions américaines					
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8 et série Gestion privée d'une fiducie de fonds commun de placement					
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés					
Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	Série	Frais de gestion et de conseil			Frais d'administration**	
	A, T5 et T8	2,00 %			0,300 %	
	B, S5 et S8	1,85 %			0,225 %	
	F, F5 et F8	0,85 %			0,175 %	
Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés	Niveau	1	2	3	4	5
	Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds s'élève entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont encore réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- cherche à investir dans les secteurs représentés dans l'*indice S&P 500*, selon environ les mêmes proportions;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres de chaque secteur, tenir compte de facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - les compétences de l'équipe de direction,
 - le potentiel de croissance des bénéficiaires à long terme;
- peut investir dans des titres qui ne sont pas compris dans l'indice;
- passe en revue périodiquement les répartitions entre les secteurs en fonction des répartitions sectorielles de l'indice et rééquilibre les répartitions, au besoin;
- décide à quel secteur un placement appartient si le placement ne fait pas partie de la classification industrielle mondiale standard (en anglais, *Global Industry Classification Standard*).

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Discipline Actions^{MD} Amérique (suite)

- conclure des opérations de prêts de titres, des opérations de mise en pension de titres et des opérations de prise en pension de titres;
- avoir recours à des dérivés à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture;
- investir dans des titres de fonds sous-jacents qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs de placement ou à ses stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des titres à revenu fixe émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds pendant un repli boursier, ou pour toute autre raison.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
Organismes de placement collectif alternatifs		

	Risque principal	Risque additionnel
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction d'opérations sur les titres constituants		
Marchandises		●
Concentration		●
Crédit		
FNB de cryptomonnaies		
Change	●	
Cybersécurité		●
Dérivés		●
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
FNB		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
Effet de levier		
Liquidité		●
Métavers		
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
Opérations de mise en pension de titres		●
Opérations de prise en pension de titres		●

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

	Risque principal	Risque additionnel
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Actions américaines

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions américaines					
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F*, F5, F8, O, S5, S8, T5 et T8 d'une fiducie de fonds commun de placement					
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés					
Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	Série	Frais de gestion et de conseil	Frais d'administration**			
	A, T5 et T8	2,00 %	0,300 %			
	B, S5 et S8	1,85 %	0,225 %			
	F, F5 et F8	0,85 %	0,175 %			
Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés	Niveau	1	2	3	4	5
	Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds s'élève entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont encore réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- investit dans des sociétés qu'elle juge sous-évaluées sur le marché selon des facteurs de valorisation, tels l'actif, le chiffre d'affaires, les résultats, le potentiel de croissance et les flux de trésorerie, et d'autres sociétés actives dans le même secteur d'activité;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte d'autres facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans le secteur d'activité,
 - la conjoncture économique et boursière,
 - le potentiel de croissance à long terme,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - les compétences de l'équipe de direction.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir dans des titres de sociétés situées à l'extérieur des États-Unis;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou modalités de dispenses obtenues auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- conclure des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs de placement ou à ses stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds pendant un repli boursier, ou pour toute autre raison.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
Organismes de placement collectif alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		
Calcul et dissolution des indices		

	Risque principal	Risque additionnel
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction d'opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises		●
Concentration		●
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		●
Placements <i>ESG</i>		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
<i>Métavers</i>		
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●
Ventes à découvert		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Actions américaines (suite)

	Risque principal	Risque additionnel
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		

En date du 16 octobre 2023, un investisseur détenait environ 24,43 % des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Actions américaines – Couverture systématique des devises

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions américaines					
Type de titres	Parts des séries A, B, F, F5, F8, S5, S8, T5 et T8 d'une fiducie de fonds commun de placement					
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés					
Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	Série	Frais de gestion et de conseil*		Frais d'administration**		
	A, T5 et T8	2,06 %		0,300 %		
	B, S5 et S8	1,91 %		0,225 %		
	F, F5 et F8	0,91 %		0,175 %		
Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés	Niveau	1	2	3	4	5
	Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %

* En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds s'élève entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont encore réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise à procurer une croissance du capital à long terme.

Le Fonds investit la quasi-totalité de son actif dans un *fonds sous-jacent* qui est géré par Fidelity. Le *fonds sous-jacent* vise à procurer une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines.

Le Fonds applique une stratégie de *couverture* du risque de change systématique, soit un modèle quantitatif, qui

cherche à la fois à limiter l'incidence de la *volatilité* du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien et à tirer parti des variations attendues de la valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien. Le Fonds peut également avoir une exposition à d'autres devises (comme l'euro ou le yen), qui ne sont pas couvertes. L'exposition du Fonds à d'autres devises pourrait changer en tout temps, et le Fonds pourrait choisir de couvrir cette exposition ultérieurement. Pour mettre en œuvre cette stratégie, le Fonds a recours à des *dérivés*.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Les stratégies décrites ci-après concernent le Fonds et le *fonds sous-jacent*, soit le Fonds Fidelity Actions américaines.

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille du Fonds :

- peut employer des stratégies de couverture contre les effets des variations de la valeur relative de l'exposition au dollar américain, en utilisant un ratio de couverture qui se situe dans une fourchette variant de 0 % à 100 %;
- utilise le modèle quantitatif, qui tient compte d'une combinaison d'indicateurs quantitatifs pour établir le ratio de couverture optimal. L'équipe de gestion de portefeuille tiendra compte des indicateurs suivants :
 - Conjoncture des taux d'intérêt – L'écart de taux d'intérêt entre les États-Unis et le Canada.
 - Évolution et tendance du cours – La valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien et la tendance récurrente sur des périodes données.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Actions américaines – Couverture systématique des devises (suite)

- Évaluation – L'attractivité relative des cours du dollar américain et du dollar canadien et l'écart relativement à la juste valeur à long terme.
- peut tenir compte d'un éventail d'autres indicateurs quantitatifs;
- établira et rajustera généralement les ratios de couverture du dollar américain tous les mois au moyen d'une combinaison des indicateurs susmentionnés;
- peut s'écarter du modèle quantitatif relativement au ratio de couverture des devises. Cette mesure pourrait être prise pour limiter l'incidence défavorable du change sur le Fonds en période de *volatilité* boursière, ou pour toute autre raison.

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille du *fonds sous-jacent* :

- investit dans des sociétés qu'elle juge sous-évaluées sur le marché selon des facteurs de valorisation, tels l'actif, le chiffre d'affaires, les résultats, le potentiel de croissance et les flux de trésorerie, et d'autres sociétés actives dans le même secteur d'activité;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte d'autres facteurs qui ont une incidence sur une société comme :
 - la situation financière,
 - la position au sein du secteur,
 - la conjoncture économique et boursière,
 - le potentiel de croissance à long terme,
 - les estimations de bénéfices,
 - les compétences de l'équipe de direction.

Le *fonds sous-jacent* peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;

- investir dans des titres de sociétés situées à l'extérieur des États-Unis;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances.

À la fois le Fonds et le *fonds sous-jacent* peuvent détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds et le *fonds sous-jacent* peuvent :

- conclure des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds utilise des contrats à terme de gré à gré dans le but de se protéger contre les effets des variations du taux de change entre les dollars américain et canadien. Ainsi, le Fonds ne bénéficie généralement pas d'une appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien suivant l'utilisation de contrats à terme de gré à gré.

Le Fonds et le *fonds sous-jacent* peuvent déroger à leurs objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de leur actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

mesure pour obtenir une protection pendant un repli boursier, ou pour toute autre raison.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
Organismes de placement collectif alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction d'opérations sur les <i>titres constitutants</i>		
Marchandises		●
Concentration		●
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>	●	

	Risque principal	Risque additionnel
Placements <i>ESG</i>		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
<i>Métavers</i>		
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives	●	
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Actions américaines – Ciblé

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions américaines					
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F*, F5*, F8*, O, S5, S8, T5 et T8 d'une fiducie de fonds commun de placement					
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés					
Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	Série	Frais de gestion et de conseil	Frais d'administration**			
	A, T5 et T8	2,00 %	0,300 %			
	B, S5 et S8	1,85 %	0,225 %			
	F, F5 et F8	0,85 %	0,175 %			
Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés	Niveau	1	2	3	4	5
	Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds s'élève entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont encore réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- met l'accent sur les caractéristiques fondamentales d'une société et investit dans des actions de sociétés qui se négocient à des cours présentant des valorisations intéressantes selon son examen du potentiel de croissance et des possibilités de bénéfice de la société;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte d'autres facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la conjoncture au sein du secteur d'activité,
 - la conjoncture économique et boursière,
 - la valorisation,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - la solidité du bilan,
 - les compétences de l'équipe de direction.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir jusqu'à 10 % de son actif net dans des titres non américains;
- concentrer ses placements dans un nombre relativement faible de sociétés et de secteurs d'activité;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- conclure des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs de placement ou à ses stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds pendant un repli boursier, ou pour toute autre raison.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
Organismes de placement collectif alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction d'opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises		●
Concentration	●	
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		●
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indiciaires		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
<i>Métavers</i>		
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Actions américaines – Ciblé (suite)

	Risque principal	Risque additionnel
Opérations de mise en pension de titres		●
Opérations de prise en pension de titres		●
Méthode d'échantillonnage		
Opérations de prêt de titres		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Actions américaines – Ciblé – Couverture systématique des devises

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions américaines				
Type de titres	Parts des séries A, B, F, F5, F8, S5, S8, T5 et T8 d'une fiducie de fonds commun de placement				
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés				
Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	Série	Frais de gestion et de conseil*			Frais d'administration**
	A, T5 et T8	2,06 %			0,300 %
	B, S5 et S8	1,91 %			0,225 %
	F, F5 et F8	0,91 %			0,175 %
Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés	Niveau	1	2	3	4
	Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %
					0,250 %

* En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds s'élève entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont encore réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise à procurer une croissance du capital à long terme.

Le Fonds investit la quasi-totalité de son actif dans un *fonds sous-jacent* qui est géré par Fidelity. Le *fonds sous-jacent* vise à procurer une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines.

Le Fonds applique une stratégie de *couverture* du risque de change systématique, soit un modèle quantitatif, qui

cherche à la fois à limiter l'incidence de la *volatilité* du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien et à tirer parti des variations attendues de la valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien. Le Fonds peut également avoir une exposition à d'autres devises (comme l'euro ou le yen), qui ne sont pas couvertes. L'exposition du Fonds à d'autres devises pourrait changer en tout temps, et le Fonds pourrait choisir de couvrir cette exposition ultérieurement. Pour mettre en œuvre cette stratégie, le Fonds a recours à des *dérivés*.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Les stratégies décrites ci-après concernent le Fonds et le *fonds sous-jacent*, soit le Fonds Fidelity Actions américaines – Ciblé.

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille du Fonds :

- peut employer des stratégies de couverture contre les effets des fluctuations de la valeur relative de l'exposition au dollar américain, en utilisant un ratio de couverture qui se situe dans une fourchette variant de 0 % à 100 %;
- utilise le modèle quantitatif, qui tient compte d'une combinaison d'indicateurs quantitatifs pour établir le ratio de couverture optimal. L'équipe de gestion de portefeuille tiendra compte des indicateurs suivants :
 - Conjoncture des taux d'intérêt – L'écart de taux d'intérêt entre les États-Unis et le Canada.
 - Évolution et tendance du cours – La valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien et la tendance récurrente sur des périodes données.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Actions américaines – Ciblé – Couverture systématique des devises (suite)

- Évaluation – L'attractivité relative des cours du dollar américain et du dollar canadien et l'écart relativement à la juste valeur à long terme.
- peut tenir compte d'un éventail d'autres indicateurs quantitatifs;
- établira et rajustera généralement les ratios de couverture du dollar américain tous les mois au moyen d'une combinaison des indicateurs susmentionnés;
- peut s'écarter du modèle quantitatif relativement au ratio de couverture des devises. Cette mesure pourrait être prise pour limiter l'incidence défavorable du change sur le Fonds en période de *volatilité* boursière, ou pour toute autre raison.

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille du *fonds sous-jacent* :

- met l'accent sur les caractéristiques fondamentales d'une société et investit dans des actions de sociétés qui se négocient à des cours présentant des valorisations intéressantes selon son examen du potentiel de croissance et des possibilités de bénéfice de la société;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte d'autres facteurs qui ont une incidence sur une société comme :
 - la situation financière,
 - la conjoncture au sein du secteur,
 - la conjoncture économique et boursière,
 - la valorisation,
 - les estimations de bénéfices,
 - la solidité du bilan,
 - les compétences de l'équipe de direction;

- peut chercher à repérer des sociétés qui répondent à certains critères environnementaux, sociaux ou de gouvernance.

Le *fonds sous-jacent* peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir jusqu'à 10 % de son actif net dans des titres non américains;
- concentrer ses placements dans un nombre relativement faible de sociétés et de secteurs d'activité;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;

À la fois le Fonds et le *fonds sous-jacent* peuvent détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds et le *fonds sous-jacent* peuvent :

- conclure des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds utilise des contrats à terme de gré à gré dans le but de se protéger contre les effets des variations du taux de change entre les dollars américain et canadien. Ainsi, le Fonds ne bénéficie généralement pas d'une appréciation

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

du dollar américain par rapport au dollar canadien suivant l'utilisation de contrats à terme de gré à gré.

Le Fonds et le *fonds sous-jacent* peuvent déroger à leurs objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de leur actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour obtenir une protection pendant un repli boursier, ou pour toute autre raison.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
Organismes de placement collectif alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		
Calcul et dissolution des indices		

	Risque principal	Risque additionnel
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction d'opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises		●
Concentration	●	
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>	●	
Placements <i>ESG</i>		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indiciaires		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
<i>Métavers</i>		
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives	●	
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Actions américaines – Ciblé – Couverture systématique des devises (suite)

	Risque principal	Risque additionnel
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		

En date du 16 octobre 2023, un investisseur détenait environ 10,76 % des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Petite Capitalisation Amérique

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions américaines					
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F*, F5, F8, O, S5, S8, T5 et T8 d'une fiducie de fonds commun de placement					
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés					
Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	Série	Frais de gestion et de conseil			Frais d'administration**	
	A, T5 et T8	2,00 %			0,300 %	
	B, S5 et S8	1,85 %			0,225 %	
	F, F5 et F8	0,85 %			0,175 %	
Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés	Niveau	1	2	3	4	5
	Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds s'élève entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont encore réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines à petite capitalisation.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte d'autres facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans le secteur d'activité,
 - la conjoncture économique et boursière,
 - le potentiel de croissance,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - les compétences de l'équipe de direction.

Le Fonds peut également :

- investir dans de moyennes et de grandes sociétés;
- investir dans des titres de sociétés situées à l'extérieur des États-Unis;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- conclure des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Petite Capitalisation Amérique (suite)

Le Fonds peut déroger à ses objectifs de placement ou à ses stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds pendant un repli boursier, ou pour toute autre raison.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
Organismes de placement collectif alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction d'opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises		●

	Risque principal	Risque additionnel
Concentration	●	
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		●
Placements <i>ESG</i>		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indiciaires		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
<i>Métavers</i>		
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés	●	
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

En date du 16 octobre 2023, deux investisseurs détenaient environ 15,85 % et 11,45 %, respectivement, des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Petite Capitalisation Amérique – Couverture systématique des devises

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions américaines					
Type de titres	Parts des séries A, B, F, F5, F8, S5, S8, T5 et T8 d'une fiducie de fonds commun de placement					
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés					
Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	Série	Frais de gestion et de conseil*		Frais d'administration**		
	A, T5 et T8	2,06 %		0,300 %		
	B, S5 et S8	1,91 %		0,225 %		
	F, F5 et F8	0,91 %		0,175 %		
Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés	Niveau	1	2	3	4	5
	Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %

* En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds s'élève entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont encore réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise à procurer une croissance du capital à long terme.

Le Fonds investit la quasi-totalité de son actif dans un *fonds sous-jacent* qui est géré par Fidelity. Le *fonds sous-jacent* vise à procurer une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines à petite capitalisation.

Le Fonds applique une stratégie de *couverture* du risque de change systématique, soit un modèle quantitatif, qui cherche à la fois à limiter l'incidence de la *volatilité* du taux

de change entre le dollar américain et le dollar canadien et à tirer parti des variations attendues de la valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien. Le Fonds peut également avoir une exposition à d'autres devises (comme l'euro ou le yen), qui ne sont pas couvertes. L'exposition du Fonds à d'autres devises pourrait changer en tout temps, et le Fonds pourrait choisir de couvrir cette exposition ultérieurement. Pour mettre en œuvre cette stratégie, le Fonds a recours à des *dérivés*.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Les stratégies décrites ci-après concernent le Fonds et le *fonds sous-jacent*, soit le Fonds Fidelity Petite Capitalisation Amérique.

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille du Fonds :

- peut employer des stratégies de couverture contre les effets des fluctuations de la valeur relative de l'exposition au dollar américain, en utilisant un ratio de couverture qui se situe dans une fourchette variant de 0 % à 100 %;
- utilise le modèle quantitatif, qui tient compte d'une combinaison d'indicateurs quantitatifs pour établir le ratio de couverture optimal. L'équipe de gestion de portefeuille tiendra compte des indicateurs suivants :
 - Conjoncture des taux d'intérêt – L'écart de taux d'intérêt entre les États-Unis et le Canada.
 - Évolution et tendance du cours – La valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien et la tendance récurrente sur des périodes données.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

- Évaluation – L’attractivité relative des cours du dollar américain et du dollar canadien et l’écart relativement à la juste valeur à long terme.
- peut tenir compte d’un éventail d’autres indicateurs quantitatifs;
- établira et rajustera généralement les ratios de couverture du dollar américain tous les mois au moyen d’une combinaison des indicateurs susmentionnés;
- peut s’écarter du modèle quantitatif relativement au ratio de couverture des devises. Cette mesure pourrait être prise pour limiter l’incidence défavorable du change sur le Fonds en période de *volatilité* boursière, ou pour toute autre raison.

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l’équipe de gestion de portefeuille du *fonds sous-jacent* :

- peut, lorsqu’elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte d’autres facteurs qui ont une incidence sur une société comme :
 - la situation financière,
 - la position au sein du secteur,
 - la conjoncture économique et boursière,
 - le potentiel de croissance,
 - les estimations de bénéfices,
 - les compétences de l’équipe de direction.

Le *fonds sous-jacent* peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir dans des titres de sociétés situées à l’extérieur des États-Unis;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances.

À la fois le Fonds et le *fonds sous-jacent* peuvent détenir

des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et décrites à la rubrique ***Restrictions en matière de placement*** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds et le *fonds sous-jacent* peuvent :

- conclure des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds utilise des contrats à terme de gré à gré dans le but de se protéger contre les effets des variations du taux de change entre les dollars américain et canadien. Ainsi, le Fonds ne bénéficie généralement pas d’une appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien suivant l’utilisation de contrats à terme de gré à gré.

Le Fonds et le *fonds sous-jacent* peuvent déroger à leurs objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de leur actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L’équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour obtenir une protection pendant un repli boursier, ou pour toute autre raison.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l’information générale et de l’information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
Organismes de placement collectif alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction d'opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises		●
Concentration	●	
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>	●	
Placements ESG		

	Risque principal	Risque additionnel
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicelles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
<i>Métavers</i>		
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives	●	
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés	●	
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Dividendes américains

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions américaines					
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F*, F5*, F8*, O, S5*, S8*, T5* et T8* d'une fiducie de fonds commun de placement					
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés					
Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	Série	Frais de gestion et de conseil**	Frais d'administration***			
	A, T5 et T8	2,00 %	0,300 %			
	B, S5 et S8	1,85 %	0,225 %			
	F, F5 et F8	0,85 %	0,175 %			
Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés	Niveau	1	2	3	4	5
	Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

*** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds s'élève entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont encore réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines qui versent ou qui devraient verser des *dividendes* et dans d'autres types de titres qui devraient effectuer des distributions de revenu. Le Fonds peut investir dans ces titres directement ou indirectement au moyen de placements dans des *fonds sous-jacents*.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- met principalement l'accent sur la stabilité financière d'une société, son potentiel de production de rendement stable des capitaux propres avec le temps et sa valorisation;
- investit dans des sociétés qu'elle juge sous-évaluées sur le marché selon des facteurs de valorisation, tels l'actif, le chiffre d'affaires, les résultats, le potentiel de croissance et les flux de trésorerie, et d'autres sociétés actives dans le même secteur d'activité;
- peut investir dans des titres qui devraient effectuer des distributions de revenu, tels ceux de *FPI*;
- peut investir, dans une moindre mesure, dans des titres de capitaux propres qui ne devraient pas effectuer des distributions de revenu, des actions privilégiées, des *titres convertibles* et des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances, y compris des obligations de *qualité* et des *titres à revenu fixe* à rendement plus élevé de qualité inférieure;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte d'autres facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans le secteur d'activité,
 - la conjoncture économique et boursière,
 - la solidité du bilan,
 - les bénéfices prévisionnels,

Fonds Fidelity Dividendes américains (suite)

- la capacité de verser des *dividendes*,
- les compétences de l'équipe de direction.

Le Fonds peut également :

- investir jusqu'à 20 % de son actif net dans des titres non américains;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds et les *fonds sous-jacents* peuvent :

- conclure des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds et les *fonds sous-jacents* peuvent déroger à leurs objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de leur actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour obtenir une protection pendant un repli boursier, ou pour toute autre raison.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
Organismes de placement collectif alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		●
Emprunts		
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction d'opérations sur les titres constituants		
Marchandises		●
Concentration		●
Crédit		●
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		●
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

	Risque principal	Risque additionnel
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
<i>Métavers</i>		
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Dividendes américains – Devises neutres

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions américaines					
Type de titres	Parts des séries A, B, F, F5, F8, S5, S8, T5 et T8 d'une fiducie de fonds commun de placement					
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés					
Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	Série	Frais de gestion et de conseil*		Frais d'administration**		
	A, T5 et T8	2,00 %		0,330 %		
	B, S5 et S8	1,85 %		0,255 %		
	F, F5 et F8	0,85 %		0,205 %		
Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés	Niveau	1	2	3	4	5
	Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %

* En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds s'élève entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont encore réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines qui versent ou qui devraient verser des *dividendes* et dans d'autres types de titres qui devraient effectuer des distributions de revenu. Le Fonds peut investir dans ces titres directement ou indirectement au moyen de placements dans des *fonds sous-jacents*.

Le Fonds a recours à des *dérivés* pour tenter de réduire au minimum l'exposition aux fluctuations du taux de change

entre les devises de *marchés développés* et le dollar canadien. Le Fonds peut aussi se couvrir par rapport à d'autres devises.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Les stratégies décrites ci-après sont celles du Fonds et du *fonds sous-jacent*, la Fiducie de placement Fidelity Dividendes américains.

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille du *fonds sous-jacent* :

- met principalement l'accent sur la stabilité financière d'une société, son potentiel de production de rendement stable des capitaux propres avec le temps et sa valorisation;
- investit dans des sociétés qu'elle juge sous-évaluées sur le marché selon des facteurs de valorisation, tels l'actif, le chiffre d'affaires, les résultats, le potentiel de croissance et les flux de trésorerie, et d'autres sociétés actives dans le même secteur d'activité;
- peut investir dans des titres qui devraient effectuer des distributions de revenu, tels ceux de *FPI*;
- peut investir, dans une moindre mesure, dans des titres de capitaux propres qui ne devraient pas effectuer des distributions de revenu, des actions privilégiées, des *titres convertibles* et des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances, y compris des obligations de *qualité* et des *titres à revenu fixe* à rendement plus élevé de qualité inférieure;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte d'autres facteurs au sujet d'une société, y compris :

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

- la situation financière,
- la position occupée dans le secteur d'activité,
- la conjoncture économique et boursière,
- la solidité du bilan,
- les bénéfices prévisionnels,
- la capacité de verser des *dividendes*,
- les compétences de l'équipe de direction.

Le Fonds et le *fonds sous-jacent* peuvent également :

- investir jusqu'à 20 % de leur actif net dans des titres non américains;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds et les *fonds sous-jacents* peuvent :

- conclure des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds utilise des contrats à terme de gré à gré dans le but de se protéger aussi complètement que possible contre les effets des variations du taux de change entre les devises de *marchés développés* et le dollar canadien. Ainsi,

le Fonds ne bénéficie généralement pas d'une appréciation des devises par rapport au dollar canadien.

Le Fonds et le *fonds sous-jacent* peuvent déroger à leurs objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de leur actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour obtenir une protection pendant un repli boursier, ou pour toute autre raison.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
Organismes de placement collectif alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		●
Emprunts		
Marchandises		●
Concentration		●
Crédit		●
FNB de cryptomonnaies		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Dividendes américains – Devises neutres (suite)

	Risque principal	Risque additionnel
Change		●
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>	●	
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effets de levier</i>		
Liquidité		●
<i>Métavers</i>		
Gestion de portefeuille		●
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthodologie d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Dividendes américains – Couverture systématique des devises

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions américaines				
Type de titres	Parts des séries A, B, F, F5, F8, S5, S8, T5 et T8 d'une fiducie de fonds commun de placement				
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés				
Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	Série	Frais de gestion et de conseil*	Frais d'administration**		
	A, T5 et T8	2,06 %	0,300 %		
	B, S5 et S8	1,91 %	0,225 %		
	F, F5 et F8	0,91 %	0,175 %		
Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés	Niveau	1	2	3	4
	Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %
		0,250 %			

* En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds s'élève entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont encore réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise à procurer une croissance du capital à long terme.

Le Fonds investit la quasi-totalité de son actif dans un *fonds sous-jacent* qui est géré par Fidelity. Le *fonds sous-jacent* vise à procurer une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines qui versent ou qui devraient verser des *dividendes* et dans d'autres titres qui devraient effectuer des distributions de revenu. Le *fonds sous-jacent* peut investir dans ces titres directement ou

indirectement au moyen de placements dans d'autres *fonds sous-jacents*.

Le Fonds applique une stratégie de *couverture* du risque de change systématique, soit un modèle quantitatif, qui cherche à la fois à limiter l'incidence de la *volatilité* du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien et à tirer parti des variations attendues de la valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien. Le Fonds peut également avoir une exposition à d'autres devises (comme l'euro ou le yen), qui ne sont pas couvertes. L'exposition du Fonds à d'autres devises pourrait changer en tout temps, et le Fonds pourrait choisir de couvrir cette exposition ultérieurement. Pour mettre en œuvre cette stratégie, le Fonds a recours à des *dérivés*.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Les stratégies décrites ci-après sont celles du Fonds et du *fonds sous-jacent*, la Fiducie de placement Fidelity Dividendes américains.

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille du Fonds :

- peut employer des stratégies de couverture contre les effets des fluctuations de la valeur relative de l'exposition au dollar américain, en utilisant un ratio de couverture qui se situe dans une fourchette variant de 0 % à 100 %;
- utilise le modèle quantitatif, qui tient compte d'une combinaison d'indicateurs quantitatifs pour établir le ratio de couverture optimal. L'équipe de gestion de portefeuille tiendra compte des indicateurs suivants :
 - Conjoncture des taux d'intérêt – L'écart de taux d'intérêt entre les États-Unis et le Canada.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Dividendes américains – Couverture systématique des devises (suite)

- Évolution et tendance du cours – La valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien et la tendance récurrente sur des périodes données.
- Évaluation – L'attractivité relative des cours du dollar américain et du dollar canadien et l'écart relativement à la juste valeur à long terme.
- peut tenir compte d'un éventail d'autres indicateurs quantitatifs;
- établira et rajustera généralement les ratios de couverture du dollar américain tous les mois au moyen d'une combinaison des indicateurs susmentionnés;
- peut s'écarter du modèle quantitatif relativement au ratio de couverture des devises. Cette mesure pourrait être prise pour limiter l'incidence défavorable du change sur le Fonds en période de *volatilité* boursière, ou pour toute autre raison.
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte d'autres facteurs qui ont une incidence sur une société comme :
 - la situation financière,
 - la position au sein du secteur,
 - la conjoncture économique et boursière,
 - la solidité du bilan,
 - les estimations de bénéfices,
 - la capacité de verser des *dividendes*,
 - les compétences de l'équipe de direction.

Le *fonds sous-jacent* peut également :

- investir jusqu'à 20 % de son actif net dans des titres autres qu'américains;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;

À la fois le Fonds et le *fonds sous-jacent* peuvent détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds et le *fonds sous-jacent* peuvent :

- conclure des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille du *fonds sous-jacent* :

- met principalement l'accent sur la stabilité financière d'une société, son potentiel de production de rendement stable des capitaux propres avec le temps et sa valorisation;
- investit dans des sociétés qu'elle juge sous-évaluées sur le marché selon des facteurs de valorisation, tels l'actif, le chiffre d'affaires, les résultats, le potentiel de croissance et les flux de trésorerie, et d'autres sociétés actives dans le même secteur d'activité;
- peut investir dans des titres qui devraient effectuer des distributions de revenu, tels ceux de *FPI*;
- peut investir, dans une moindre mesure, dans des titres de capitaux propres qui ne devraient pas effectuer des distributions de revenu, des actions privilégiées, des *titres convertibles* et des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Le Fonds utilise des contrats à terme de gré à gré dans le but de se protéger contre les effets des variations du taux de change entre les dollars américain et canadien. Ainsi, le Fonds ne bénéficie généralement pas d'une appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien suivant l'utilisation de contrats à terme de gré à gré.

Le Fonds et le *fonds sous-jacent* peuvent déroger à leurs objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de leur actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour obtenir une protection pendant un repli boursier, ou pour toute autre raison.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
Organismes de placement collectif alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		●
Emprunts		
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction d'opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises		●
Concentration		●
Crédit		●
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>	●	
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indiciaires		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
<i>Métavers</i>		
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Dividendes américains – Couverture systématique des devises (suite)

	Risque principal	Risque additionnel
Modèle quantitatif et techniques quantitatives	●	
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Dividendes américains – Enregistré

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions américaines				
Type de titres	Séries A*, B* et F* d'une fiducie de fonds commun de placement				
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés				
Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	Série	Frais de gestion et de conseil	Frais d'administration**		
	A	2,00 %	0,300 %		
	B	1,85 %	0,225 %		
	F	0,85 %	0,175 %		
Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés	Niveau	1	2	3	4
	Séries B et F	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %
		0,250 %			

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds s'élève entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont encore réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines qui versent ou qui devraient verser des *dividendes* et dans d'autres types de titres qui devraient effectuer des distributions de revenu.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

- met principalement l'accent sur la stabilité financière d'une société, son potentiel de production de rendement stable des capitaux propres avec le temps et sa valorisation;
- investit dans des sociétés qu'elle juge sous-évaluées sur le marché selon des facteurs de valorisation, tels l'actif, le chiffre d'affaires, les résultats, le potentiel de croissance et les flux de trésorerie, et d'autres sociétés actives dans le même secteur d'activité;
- peut investir directement ou indirectement au moyen de placements dans des *fonds sous-jacents*, dans d'autres types de titres qui devraient effectuer des distributions de revenu, tels ceux de *FPI*;
- peut investir, dans une moindre mesure, dans des titres de capitaux propres qui ne devraient pas effectuer des distributions de revenu, des actions privilégiées, des *titres convertibles* et des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances, y compris des obligations de *qualité* et des *titres à revenu fixe* à rendement plus élevé de qualité inférieure;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte d'autres facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans le secteur d'activité,
 - la conjoncture économique et boursière,
 - la solidité du bilan,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - la capacité de verser des *dividendes*,
 - les compétences de l'équipe de direction.

Fonds Fidelity Dividendes américains – Enregistré (suite)

Le Fonds peut également :

- investir jusqu'à 20 % de son actif net dans des titres non américains;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds et les *fonds sous-jacents* peuvent :

- conclure des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds et les *fonds sous-jacents* peuvent déroger à leurs objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de leur actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour obtenir une protection pendant un repli boursier, ou pour toute autre raison.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des

risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
Organismes de placement collectif alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		●
Emprunts		
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction d'opérations sur les titres constituants		
Marchandises		●
Concentration		●
Crédit		●
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		●
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

	Risque principal	Risque additionnel
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
<i>Métavers</i>		
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Toutes Capitalisations Amérique

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions américaines					
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F*, F5*, F8*, O, S5*, S8*, T5* et T8* d'une fiducie de fonds commun de placement					
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés					
Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	Série	Frais de gestion et de conseil		Frais d'administration**		
	A, T5 et T8	2,00 %		0,300 %		
	B, S5 et S8	1,85 %		0,225 %		
	F, F5 et F8	0,85 %		0,175 %		
Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés	Niveau	1	2	3	4	5
	Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds s'élève entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont encore réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- entend privilégier les sociétés et les secteurs d'activité qui sont sous-évalués ou qui ont été délaissés en fonction de facteurs, tels l'actif, la capacité à générer des flux de trésorerie disponibles, les résultats ou le potentiel de croissance;
- cherche à identifier les signes précoces de changements à long terme s'opérant sur le marché, et met l'accent sur les effets que ces changements pourraient avoir sur les caractéristiques fondamentales des sociétés dans lesquelles le Fonds investit;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte d'autres facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - la position occupée dans le secteur d'activité,
 - la conjoncture économique et boursière,
 - les compétences de l'équipe de direction.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles, en privilégiant les sociétés de moyenne taille;
- investir jusqu'à 20 % de son actif net dans des titres non américains;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- conclure des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs de placement ou à ses stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds pendant un repli boursier, ou pour toute autre raison.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
Organismes de placement collectif alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction d'opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises		●
Concentration		●
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		●
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes	●	
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
<i>Métavers</i>		
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Toutes Capitalisations Amérique (suite)

	Risque principal	Risque additionnel
Opérations de mise en pension de titres		●
Opérations de prise en pension de titres		●
Méthode d'échantillonnage		
Opérations de prêt de titres		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		

En date du 16 octobre 2023, trois investisseurs détenaient environ 39,13 %, 17,00 % et 11,94 %, respectivement, des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Leadership au féminin

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions américaines				
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F*, F5*, F8*, O*, S5*, S8*, T5* et T8* d'une fiducie de fonds commun de placement				
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés				
Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	Série	Frais de gestion et de conseil	Frais d'administration**		
	A, T5 et T8	2,00 %	0,300 %		
	B, S5 et S8	1,85 %	0,225 %		
	F, F5 et F8	0,85 %	0,175 %		
Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés	Niveau	1	2	3	4 5
	Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 % 0,250 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds s'élève entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont encore réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise à procurer une croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées partout dans le monde, en privilégiant les titres de capitaux propres américains. Il cherche à repérer des occasions de placement dans des sociétés qui accordent la priorité au leadership et à l'avancement des femmes et en font la promotion.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des

porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- emploie une stratégie de placement fondamental ascendante;
- investit dans des titres de capitaux propres de sociétés qui accordent la priorité au leadership et à l'avancement des femmes et en font la promotion. Au moment de la souscription initiale, ces sociétés seront sélectionnées parmi celles qui : i) comptent une femme au sein de l'équipe de la haute direction, ii) sont dirigées par un conseil d'administration pour lequel la représentation des femmes est d'au moins un tiers de l'ensemble des administrateurs ou qui compte au moins trois femmes, ou iii) ont, de l'avis de l'équipe de gestion de portefeuille, adopté des politiques visant à attirer et à conserver les femmes au sein de conseils d'administration et à promouvoir leur accès à ceux-ci. L'équipe de gestion de portefeuille tient compte notamment des politiques suivantes : la politique d'une société relative aux congés parentaux et sa politique relative à la surveillance des écarts de rémunération entre les sexes ou celle relative au milieu de travail souple;
- investit dans des titres de « croissance » ou de « valeur », ou les deux;
- sous réserve de l'évolution du marché ou des secteurs d'activité, qui pourrait changer à l'occasion, le Fonds exclura les titres de sociétés qui participent directement à certaines activités commerciales ou tirent des revenus importants de celles-ci, y compris les suivantes :

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Leadership au féminin (suite)

- les armes à feu semi-automatiques pour particuliers,
- la production de charbon ou l'exploitation minière,
- les armes controversées (p. ex., bombes à sous-munitions, mines terrestres, armes biologiques ou chimiques, lasers aveuglants, et armes incendiaires),
- les prisons à but lucratif,
- la production de tabac.

Pour déterminer si un émetteur participe directement ou tire des revenus importants d'un secteur d'activité ou d'une gamme de produits donnés, le Fonds peut utiliser des seuils de revenus (p. ex., les émetteurs qui tirent plus de 5 % de ses revenus de la production de tabac) ou des exclusions catégoriques (p. ex., les émetteurs qui tirent des revenus de l'exploitation de prisons privées ou les émetteurs dont les activités les classent dans les industries de la production de charbon ou de l'exploitation minière), selon le secteur d'activité ou la gamme de produits. Toutes les exclusions applicables sont systématiquement surveillées avant toute opération et de façon continue afin d'en garantir le respect.

- peut utiliser des cotes ESG exclusives mettant l'accent sur des facteurs ESG que l'on considère importants pour les performances à long terme d'une société, par rapport à ses pairs. Le système de notation comporte deux composantes : i) une cote systématique quantitative et basée sur des données actuelles et historiques pour fournir une évaluation de l'état actuel des pratiques ESG d'une société, et ii) une cote fondamentale prospective qui donne une évaluation qualitative des perspectives de durabilité d'une société;

- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte d'autres facteurs qui ont une incidence sur une société comme :
 - la situation financière,
 - la position au sein du secteur,
 - la conjoncture économique et boursière,
 - la stratégie de l'entreprise,
 - les perspectives de bénéfices,
 - dans le cas d'une société fermée, le prix de l'action par rapport à son prix potentiel en cas d'un appel public à l'épargne ou d'une acquisition.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir dans des titres de sociétés fermées;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- conclure des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs de placement ou à ses stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour obtenir une protection pendant un repli boursier, ou pour toute autre raison.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
Organismes de placement collectif alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		
Calcul et dissolution des indices		

	Risque principal	Risque additionnel
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction d'opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises		●
Concentration		●
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		●
Placements <i>ESG</i>	●	
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
<i>Métavers</i>		
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Leadership au féminin (suite)

	Risque principal	Risque additionnel
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Leadership au féminin – Couverture systématique des devises

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions américaines					
Type de titres	Parts des séries A, B, F, F5, F8, S5, S8, T5 et T8 d'une fiducie de fonds commun de placement					
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés					
Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	Série	Frais de gestion et de conseil*			Frais d'administration**	
	A, T5 et T8	2,06 %			0,300 %	
	B, S5 et S8	1,91 %			0,225 %	
	F, F5 et F8	0,91 %			0,175 %	
Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés	Niveau	1	2	3	4	5
	Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %

* En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds s'élève entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont encore réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise à procurer une croissance du capital à long terme.

Le Fonds investit la quasi-totalité de son actif dans un *fonds sous-jacent* qui est géré par Fidelity. Le *fonds sous-jacent* vise à procurer une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées partout dans le monde, en privilégiant les titres de capitaux propres américains. Le *fonds sous-jacent* cherche à repérer des occasions de placement dans des sociétés qui accordent la priorité au

leadership et à l'avancement des femmes et en font la promotion.

Le Fonds applique une stratégie de *couverture* du risque de change systématique, soit un modèle quantitatif, qui cherche à la fois à limiter l'incidence de la *volatilité* du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien et à tirer parti des variations attendues de la valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien. Le Fonds peut également avoir une exposition à d'autres devises (comme l'euro ou le yen), qui ne sont pas couvertes. L'exposition du Fonds à d'autres devises pourrait changer en tout temps, et le Fonds pourrait choisir de couvrir cette exposition ultérieurement. Pour mettre en œuvre cette stratégie, le Fonds a recours à des *dérivés*.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Les stratégies décrites ci-après concernent le Fonds et le *fonds sous-jacent*, le Fonds Fidelity Leadership au féminin.

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille du Fonds :

- peut employer des stratégies de couverture contre les effets des fluctuations de la valeur relative de l'exposition au dollar américain, en utilisant un ratio de couverture qui se situe dans une fourchette variant de 0 % à 100 %;
- utilise le modèle quantitatif, qui tient compte d'une combinaison d'indicateurs quantitatifs pour établir le ratio de couverture optimal. L'équipe de gestion de portefeuille tiendra compte des indicateurs suivants :
 - Conjoncture des taux d'intérêt – L'écart de taux d'intérêt entre les États-Unis et le Canada.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Leadership au féminin – Couverture systématique des devises (suite)

- Évolution et tendance du cours – La valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien et la tendance récurrente sur des périodes données.
- Évaluation – L'attractivité relative des cours du dollar américain et du dollar canadien et l'écart relativement à la juste valeur à long terme.
- peut tenir compte d'un éventail d'autres indicateurs quantitatifs;
- établira et rajustera généralement les ratios de couverture du dollar américain tous les mois au moyen d'une combinaison des indicateurs susmentionnés;
- peut s'écarter du modèle quantitatif relativement au ratio de couverture des devises. Cette mesure pourrait être prise pour limiter l'incidence défavorable du change sur le Fonds en période de *volatilité* boursière, ou pour toute autre raison.

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille du *fonds sous-jacent* :

- emploie une stratégie de placement fondamental ascendante;
- investit dans des titres de capitaux propres de sociétés qui accordent la priorité au leadership et à l'avancement des femmes et en font la promotion. Au moment de la souscription initiale, ces sociétés seront sélectionnées parmi celles qui : i) comptent une femme au sein de l'équipe de la haute direction, ii) sont dirigées par un conseil d'administration pour lequel la représentation des femmes est d'au moins un tiers de l'ensemble des administrateurs ou qui compte au moins trois femmes, ou iii) ont, de l'avis de l'équipe de gestion de portefeuille, adopté des politiques visant à attirer et à conserver les femmes au sein de conseils d'administration et à promouvoir leur accès à ceux-ci. L'équipe de gestion de portefeuille tient compte notamment des politiques suivantes : la politique d'une

société relative aux congés parentaux et sa politique relative à la surveillance des écarts de rémunération entre les sexes ou celle relative au milieu de travail souple;

- investit dans des titres de « croissance » ou de « valeur », ou les deux;
- sous réserve de l'évolution du marché ou des secteurs d'activité, qui pourrait changer à l'occasion, le Fonds exclura les titres de sociétés qui participent directement à certaines activités commerciales ou tirent des revenus importants de celles-ci, y compris les suivantes :
 - les armes à feu semi-automatiques pour particuliers,
 - la production de charbon ou l'exploitation minière,
 - les armes controversées (p. ex., bombes à sous-munitions, mines terrestres, armes biologiques ou chimiques, lasers aveuglants, et armes incendiaires),
 - les prisons à but lucratif,
 - la production de tabac.

Pour déterminer si un émetteur participe directement ou tire des revenus importants d'un secteur d'activité ou d'une gamme de produits donnés, le Fonds peut utiliser des seuils de revenus (p. ex., les émetteurs qui tirent plus de 5 % de ses revenus de la production de tabac) ou des exclusions catégoriques (p. ex., les émetteurs qui tirent des revenus de l'exploitation de prisons privées ou les émetteurs dont les activités les classent dans les industries de la production de charbon ou de l'exploitation minière), selon le secteur d'activité ou la gamme de produits. Toutes les exclusions applicables sont systématiquement surveillées avant toute opération et de façon continue afin d'en garantir le respect.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

- peut utiliser des cotes *ESG* exclusives mettant l'accent sur des facteurs *ESG* que l'on considère importants pour les performances à long terme d'une société, par rapport à ses pairs. Le système de notation comporte deux composantes : i) une cote systématique quantitative et basée sur des données actuelles et historiques pour fournir une évaluation de l'état actuel des pratiques *ESG* d'une société, et ii) une cote fondamentale prospective qui donne une évaluation qualitative des perspectives de durabilité d'une société;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte d'autres facteurs qui ont une incidence sur une société comme :
 - la situation financière,
 - la position au sein du secteur,
 - la conjoncture économique et boursière,
 - la stratégie de l'entreprise,
 - les perspectives de bénéfices,
 - dans le cas d'une société fermée, le prix de l'action par rapport à son prix potentiel en cas d'un appel public à l'épargne ou d'une acquisition.

Le *fonds sous-jacent* peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir dans des titres de sociétés fermées;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances.

À la fois le Fonds et le *fonds sous-jacent* peuvent détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès

des autorités en valeurs mobilières du Canada et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds et le *fonds sous-jacent* peuvent :

- conclure des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds utilise des contrats à terme de gré à gré dans le but de se protéger contre les effets des variations du taux de change entre les dollars américain et canadien. Ainsi, le Fonds ne bénéficie généralement pas d'une appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien suivant l'utilisation de contrats à terme de gré à gré.

Le Fonds et le *fonds sous-jacent* peuvent déroger à leurs objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de leur actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour obtenir une protection pendant un repli boursier, ou pour toute autre raison.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Leadership au féminin – Couverture systématique des devises (suite)

inexistants pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
Organismes de placement collectif alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction d'opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises		●
Concentration		●
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>	●	
Placements ESG	●	
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		

	Risque principal	Risque additionnel
Liquidité		●
<i>Métavers</i>		
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives	●	
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Vision stratégique – Couverture systématique des devises^{MC}

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions américaines					
Type de titres	Parts des séries A, B, F, F5, F8, S5, S8, T5 et T8 d'une fiducie de fonds commun de placement					
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés					
Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	Série	Frais de gestion et de conseil*		Frais d'administration**		
	A, T5 et T8	2,06 %		0,325 %		
	B, S5 et S8	1,91 %		0,225 %		
	F, F5 et F8	0,91 %		0,175 %		
Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés	Niveau	1	2	3	4	5
	Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %

* En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds s'élève entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont encore réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise à procurer une plus-value du capital à long terme.

Le Fonds investit la quasi-totalité de son actif dans un *fonds sous-jacent* qui est géré par Fidelity. Le *fonds sous-jacent* vise à procurer une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées partout dans le monde, en privilégiant les titres américains dont on estime que la valeur n'est pas pleinement reconnue par le public.

Le Fonds applique une stratégie de *couverture* du risque de change systématique, soit un modèle quantitatif, qui cherche à la fois à limiter l'incidence de la *volatilité* du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien et à tirer parti des variations attendues de la valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien. Le Fonds peut également avoir une exposition à d'autres devises (comme l'euro ou le yen), qui ne sont pas couvertes. L'exposition du Fonds à d'autres devises pourrait changer en tout temps, et le Fonds pourrait choisir de couvrir cette exposition ultérieurement. Pour mettre en œuvre cette stratégie, le Fonds a recours à des *dérivés*.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Les stratégies décrites ci-après concernent le Fonds et le *fonds sous-jacent*, soit la Fiducie de placement Fidelity Vision stratégique^{MC}.

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille du Fonds :

- peut employer des stratégies de couverture contre les effets des fluctuations de la valeur relative de l'exposition au dollar américain, en utilisant un ratio de couverture qui se situe dans une fourchette variant de 0 % à 100 %;
- utilise le modèle quantitatif, qui tient compte d'une combinaison d'indicateurs quantitatifs pour établir le ratio de couverture optimal. L'équipe de gestion de portefeuille tiendra compte des indicateurs suivants :
 - Conjoncture des taux d'intérêt – L'écart de taux d'intérêt entre les États-Unis et le Canada.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Vision stratégique – Couverture systématique des devises^{MC} (suite)

- Évolution et tendance du cours – La valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien et la tendance récurrente sur des périodes données.
- Évaluation – L'attractivité relative des cours du dollar américain et du dollar canadien et l'écart relativement à la juste valeur à long terme.
- peut tenir compte d'un éventail d'autres indicateurs quantitatifs;
- établira et rajustera généralement les ratios de couverture du dollar américain tous les mois au moyen d'une combinaison des indicateurs susmentionnés;
- peut s'écarter du modèle quantitatif relativement au ratio de couverture des devises. Cette mesure pourrait être prise pour limiter l'incidence défavorable du change sur le Fonds en période de *volatilité* boursière, ou pour toute autre raison.

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille du *fonds sous-jacent* :

- investit dans des titres de sociétés dont elle estime que la valeur n'est pas pleinement reconnue par le public. Les différents types de sociétés qui pourraient être sélectionnées sont les sociétés qui connaissent des changements fondamentaux positifs, tels une nouvelle équipe de direction ou un lancement de produits, une réduction de coûts majeure, une fusion ou une acquisition, une réduction au chapitre de la capacité du secteur qui pourrait entraîner une augmentation des prix; les sociétés dont les possibilités de gains se sont améliorées ou devraient s'améliorer davantage que ce qui est généralement perçu; les sociétés qui étaient récemment très prisées sur le marché mais qui semblent temporairement être tombées en défaveur pour des motifs momentanés ou exceptionnels; et les sociétés qui sont sous-évaluées par rapport aux titres

des autres sociétés actives dans le même secteur d'activité;

- n'est pas limitée par un style de placement donné;
- peut en tout temps privilégier l'achat de titres de « croissance » ou de titres de « valeur » ou l'achat d'une combinaison de ces deux types de titres;
- investit dans tous les types de titres dont, notamment, des actions ordinaires, des actions privilégiées et d'autres formes d'actions du capital-actions, des *titres convertibles* et des certificats représentatifs d'actions étrangères visant ces titres;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte d'autres facteurs qui ont une incidence sur une société comme :
 - la situation financière,
 - la position au sein du secteur d'activité,
 - les perspectives de bénéfices,
 - la stratégie de l'entreprise,
 - le potentiel de croissance,
 - la conjoncture économique et boursière,
 - les compétences de l'équipe de direction.

Le *fonds sous-jacent* peut également :

- investir jusqu'à 100 % de son actif net dans des titres étrangers, dont une partie importante peut être des titres d'émetteurs des États-Unis;
- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances.

À la fois le Fonds et le *fonds sous-jacent* peuvent détenir des éléments de trésorerie.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds et le *fonds sous-jacent* peuvent :

- conclure des opérations de prêts de titres, des opérations de mise en pension de titres et des opérations de prise en pension de titres;
- avoir recours à des dérivés à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds utilise des contrats à terme de gré à gré dans le but de se protéger contre les effets des variations du taux de change entre les dollars américain et canadien. Ainsi, le Fonds ne bénéficie généralement pas d'une appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien suivant l'utilisation de contrats à terme de gré à gré.

Le Fonds et le *fonds sous-jacent* peuvent déroger à leurs objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de leur actif dans des éléments de trésorerie ou dans des titres à revenu fixe émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour obtenir une protection pendant un repli boursier, ou pour toute autre raison.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après

énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
Organismes de placement collectif alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction d'opérations sur les titres constituants		
Marchandises		●
Concentration		●
Crédit		●
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
Dérivés	●	
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indiciaires		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Vision stratégique – Couverture systématique des devises^{MC} (suite)

	Risque principal	Risque additionnel
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
<i>Métavers</i>		
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives	●	
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Actions américaines de base

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions américaines	
Type de titres	Parts de série Q d'une fiducie de fonds commun de placement	
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés	
Frais de gestion et de conseil	Série	Frais de gestion et de conseil
	Q	0,575 %

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- vise à procurer un rendement excédentaire par rapport à celui de l'*indice S&P 500* (l'« **indice** ») au moyen de la sélection de titres particuliers et à neutraliser le rendement découlant des décisions relatives aux pondérations par secteur, tout en maintenant des caractéristiques de style et des pondérations sectorielles comparables à celles de l'indice;
- n'est pas limitée par un style de placement donné;
- cherche à investir dans des titres qui présentent des avantages concurrentiels durables dans leur industrie respective;

- a pour objectif d'investir dans des chefs de file sur le marché capables de soutenir une forte croissance des bénéficiaires dans leurs marchés respectifs;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres de chaque secteur, tenir compte de certains facteurs au sujet d'une société, dont :
 - la situation financière,
 - les compétences de l'équipe de direction,
 - le potentiel de croissance des bénéficiaires à long terme;
- peut investir dans des titres qui ne sont pas compris dans l'indice;
- passe en revue périodiquement les répartitions entre les secteurs en fonction des répartitions sectorielles de l'indice et rééquilibre les répartitions, au besoin;
- décide à quel secteur un placement appartient si le placement ne fait pas partie de la classification industrielle mondiale standard (en anglais, *Global Industry Classification Standard*).

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir hors des États-Unis;
- concentrer ses placements dans un nombre relativement faible de sociétés et d'industries;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Actions américaines de base (suite)

section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- conclure des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des métaux précieux et d'autres marchandises physiques au moyen de *FNB de marchandises* ou de *dérivés*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds pendant un repli boursier, ou pour toute autre raison.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
Organismes de placement collectif alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction d'opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises		●
Concentration		●
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		●
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
<i>Métavers</i>		
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

	Risque principal	Risque additionnel
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Actions américaines – Couverture de marché stratégique^{MC}

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions américaines					
Type de titres	Parts des séries B*, F*, F5*, F8*, O*, S5*, S8* d'une fiducie de fonds communs de placement					
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés					
Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	Série	Frais de gestion et de conseil*		Frais d'administration**		
	B, S5, S8	1,70 %		0,225 %		
	F, F5, F8	0,70 %		0,175 %		
Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés	Niveau	1	2	3	4	5
	Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,025 %	0,075 %	0,100 %	0,125 %	0,175 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est de 100 millions de dollars à 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais diminuent de nouveau de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise à procurer une plus-value du capital à long terme.

Le Fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines dont la capitalisation boursière est généralement semblable à celle des sociétés de l'indice S&P 500 (l'« **indice** »). Il peut investir dans ces titres directement ou indirectement au moyen de placements dans des *fonds sous-jacents*. Le Fonds utilise des techniques quantitatives dans la construction de son portefeuille.

De plus, le Fonds adopte une stratégie rigoureuse basée sur les options conçue pour apporter une atténuation du risque de baisse en période de repli (c'est-à-dire

compenser ou atténuer une diminution de la valeur des placements du Fonds) en sélectionnant des options de vente sur l'indice. Le Fonds a recours à des *dérivés* pour mettre en œuvre cette stratégie qui vise à couvrir l'exposition au marché.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- investit dans des titres de « croissance » ou de « valeur », ou les deux;
- utilise une approche systématique pour construire un portefeuille d'actions dont les caractéristiques de risque-rendement s'apparentent à celles de l'indice;
- investit habituellement au moins 80 % de l'actif net du Fonds dans des titres de capitaux propres;
- dans le cadre de sa gestion de la stratégie basée sur les options conçue pour apporter une atténuation du risque de baisse en période de repli :
 - établit l'étendue de cette atténuation du risque principalement en fonction du coût des options de vente sur le marché,
 - tente d'acheter plus de titres offrant une protection lorsqu'ils sont plus abordables et de détenir moins de titres offrant une protection à mesure qu'ils deviennent dispendieux,
 - gère les positions sur options de manière à diversifier les prix d'exercice et les échéances des options,

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

- sélectionne une échelle d'options de vente sur l'indice à échéances variées, où les prix d'exercice sont déterminés selon une combinaison du prix de l'indice, de la durée jusqu'à l'échéance et de la volatilité boursière au moment de l'achat initial ou du report,
- adopte un calendrier de report mensuel et rajuste la taille de ses positions en fonction de son budget mensuel de couverture. Entre les périodes de report prévues, l'équipe de gestion de portefeuille surveillera la décroissance mensuelle attendue (c.-à-d. la réduction de la valeur de l'option à mesure qu'elle arrive à son échéance) ainsi que le delta (c.-à-d. la sensibilité du prix de l'option aux variations du prix de l'indice) pour chacune des options de vente. L'équipe de gestion de portefeuille peut, en fonction de ces variables, rechercher des occasions de vendre une partie d'une option pour qu'elle respecte le budget mensuel ou, dans le cas où l'option est profondément dans le cours, d'exercer de nouveau cette option en vendant la totalité de la position et en achetant des options de vente avec un prix d'exercice inférieur. Cela réduira la protection contre le risque de baisse, mais pourrait augmenter la participation aux hausses en abaissant les coûts de couverture. Le rajustement des positions engendrera la réalisation de gains, ce qui permettra de compenser le coût associé aux options de vente qui sont sans valeur à leur échéance ou qui seraient remplacées à perte;

- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte de facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans le secteur d'activité,

- la conjoncture économique et boursière,
- le potentiel de croissance,
- les bénéfices prévisionnels,
- la qualité de l'équipe de direction.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes les tailles;
- investir dans des titres de sociétés situées hors des États-Unis;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toute qualité ou de toute durée;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables, ou permises selon les modalités de dispenses obtenues auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- conclure des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Actions américaines – Couverture de marché stratégique^{MC} (suite)

de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds pendant un repli boursier, ou pour toute autre raison.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Par exemple, le recours à une stratégie basée sur les options ne comporte aucune garantie, et les options peuvent être sans valeur à leur échéance, ce qui signifie que le Fonds peut perdre la totalité des primes payées pour acheter ces options. Puisque le Fonds verse des primes pour acheter des options de vente, la stratégie du Fonds pourrait voir sa valeur diminuer du montant des primes payées sur des marchés favorables. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
Organismes de placement collectif alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction d'opérations sur les <i>titres constituants</i>		

	Risque principal	Risque additionnel
Marchandises		●
Concentration		●
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>	●	
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
<i>Métavers</i>		
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives	●	
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Étoile d'Asie^{MD}

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions de la région Asie-Pacifique					
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F*, F5*, F8*, O, S5*, S8*, T5* et T8* d'une fiducie de fonds commun de placement					
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés					
Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	Série	Frais de gestion et de conseil	Frais d'administration**			
	A, T5 et T8	2,00 %	0,325 %			
	B, S5 et S8	1,85 %	0,240 %			
	F, F5 et F8	0,85 %	0,190 %			
Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés	Niveau	1	2	3	4	5
	Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds s'élève entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont encore réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées dans la région de l'Asie-Pacifique et dans des sociétés qui tirent une partie importante de leurs revenus de cette région.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- prévoit investir surtout dans des sociétés situées dans la région de l'Asie-Pacifique, mais a la possibilité d'investir dans des sociétés situées n'importe où dans le monde;
- peut choisir à l'occasion de concentrer les placements dans certains pays de la région de l'Asie-Pacifique;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte de facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans le secteur d'activité,
 - la conjoncture économique et boursière,
 - la valeur relativement au prix du marché,
 - le potentiel de croissance et de bénéfices.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- concentrer ses placements dans un nombre relativement faible de sociétés, de secteurs d'activité ou de pays, ou dans des sociétés de même taille;
- à la différence d'autres fonds, détenir une plus grande proportion de titres qui sont non liquides;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *EDDV*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Étoile d'Asie^{MD} (suite)

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- conclure des opérations de prêts de titres, des opérations de mise en pension de titres et des opérations de prise en pension de titres;
- avoir recours à des dérivés à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture;
- investir dans des titres de fonds sous-jacents qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs de placement ou à ses stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des titres à revenu fixe émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds pendant un repli boursier, ou pour toute autre raison.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les**

risques d'y investir? dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
Organismes de placement collectif alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction d'opérations sur les titres constituants		
Marchandises		●
Concentration	●	
Crédit		
FNB de cryptomonnaies		
Change	●	
Cybersécurité		●
Dérivés		●
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
FNB		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
Effet de levier		
Liquidité	●	
Métavers		
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

	Risque principal	Risque additionnel
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
Opérations de mise en pension de titres		●
Opérations de prise en pension de titres		●
Méthode d'échantillonnage		
Opérations de prêt de titres		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		

En date du 16 octobre 2023, un investisseur détenait environ 14,60 % des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Chine

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions asiatiques				
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F*, F5, F8, O, S5, S8, T5 et T8 d'une fiducie de fonds commun de placement				
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés				
Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	Série	Frais de gestion et de conseil	Frais d'administration**		
	A, T5 et T8	2,00 %	0,325 %		
	B, S5 et S8	1,85 %	0,240 %		
	F, F5 et F8	0,85 %	0,190 %		
Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés	Niveau	1	2	3	4
	Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds s'élève entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont encore réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées en Chine et à Hong Kong et de sociétés situées dans d'autres pays qui tirent une partie importante de leurs revenus de ces pays.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte de facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans le secteur d'activité,
 - la conjoncture économique et boursière,
 - le potentiel de croissance,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - les flux de trésorerie,
 - les compétences de l'équipe de direction.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles, mais il a tendance à mettre l'accent sur les grandes sociétés;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *EDDV*;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- conclure des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs de placement ou à ses stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds pendant un repli boursier, ou pour toute autre raison.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
Organismes de placement collectif alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		
Calcul et dissolution des indices		

	Risque principal	Risque additionnel
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction d'opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises		●
Concentration	●	
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		●
Placements <i>ESG</i>		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité	●	
<i>Métavers</i>		
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●
Ventes à découvert		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Chine (suite)

	Risque principal	Risque additionnel
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		

Au cours des 12 derniers mois, le Fonds a investi, à l'occasion, plus de 10 % de son actif net dans des titres d'un émetteur. Il a investi jusqu'à 11,18 % dans des titres émis par Alibaba Group Holding Ltd. Reportez-vous à l'intertitre **Risque de concentration** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

En date du 16 octobre 2023, un investisseur détenait environ 15,19 % des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Marchés émergents

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions de <i>marchés émergents</i>					
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F*, O et Q d'une fiducie de fonds commun de placement					
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés					
Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	Série	Frais de gestion et de conseil	Frais d'administration**			
	A	2,00 %	0,325 %			
	B	1,85 %	0,240 %			
	F	0,85 %	0,190 %			
	Q	0,85 %	0,140 %			
Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés	Niveau	1	2	3	4	5
	Séries B et F	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds s'élève entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont encore réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise à obtenir un rendement global élevé sur ses placements.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés de pays à *marché émergent*.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte de facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans le secteur d'activité,
 - la conjoncture économique et boursière,
 - le potentiel de croissance,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - les compétences de l'équipe de direction.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *EDDV*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- conclure des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Marchés émergents (suite)

Le Fonds peut déroger à ses objectifs de placement ou à ses stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds pendant un repli boursier, ou pour toute autre raison.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
Organismes de placement collectif alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction d'opérations sur les <i>titres constitutants</i>		
Marchandises		●

	Risque principal	Risque additionnel
Concentration	●	
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		●
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indiciaires		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes	●	
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité	●	
<i>Métavers</i>		
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

En date du 16 octobre 2023, deux investisseurs détenaient environ 21,93 % et 10,33 %, respectivement, des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Europe

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions européennes					
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F* et O d'une fiducie de fonds commun de placement					
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés					
Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	Série	Frais de gestion et de conseil	Frais d'administration**			
	A	2,00 %	0,325 %			
	B	1,85 %	0,240 %			
	F	0,85 %	0,190 %			
Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés	Niveau	1	2	3	4	5
	Séries B et F	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds s'élève entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont encore réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés du Royaume-Uni et du continent européen, y compris les pays faisant partie de l'Union européenne et de l'Association européenne de libre-échange.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte de facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans le secteur d'activité,
 - la conjoncture économique et boursière,
 - le potentiel de croissance,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - les compétences de l'équipe de direction.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- conclure des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des métaux précieux et d'autres marchandises physiques au moyen de *FNB de marchandises* ou de *dérivés*;

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs de placement ou à ses stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds pendant un repli boursier, ou pour toute autre raison.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
Organismes de placement collectif alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		

	Risque principal	Risque additionnel
Interdiction d'opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises		●
Concentration		●
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		●
Placements <i>ESG</i>		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
<i>Métavers</i>		
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Europe (suite)

	Risque principal	Risque additionnel
Reproduction d'un indice		

En date du 16 octobre 2023, un investisseur détenait environ 21,51 % des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Extrême-Orient

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions d'Extrême-Orient				
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F*, F5, F8, O, S5, S8, T5 et T8 d'une fiducie de fonds commun de placement				
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés				
Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	Série	Frais de gestion et de conseil	Frais d'administration**		
	A, T5 et T8	2,00 %	0,325 %		
	B, S5 et S8	1,85 %	0,240 %		
	F, F5 et F8	0,85 %	0,190 %		
Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés	Niveau	1	2	3	4
	Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %
				0,250 %	

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds s'élève entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont encore réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés établies ou exerçant leurs activités dans les pays de l'Asie du Sud Est. Ces pays comprennent l'Australie, la Corée du Sud, Hong Kong, l'Inde, l'Indonésie, la Malaisie, la Nouvelle-Zélande, les Philippines, la République populaire de Chine, Singapour, Taïwan et la Thaïlande. Le Fonds n'investit pas au Japon.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte de facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans le secteur d'activité,
 - la conjoncture économique et boursière,
 - le potentiel de croissance,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - les compétences de l'équipe de direction.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *EDDV*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- conclure des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;

Fonds Fidelity Extrême-Orient (suite)

- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs de placement ou à ses stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds pendant un repli boursier, ou pour toute autre raison.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
Organismes de placement collectif alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		

	Risque principal	Risque additionnel
Interdiction d'opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises		●
Concentration	●	
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		●
Placements <i>ESG</i>		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité	●	
<i>Métavers</i>		
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

	Risque principal	Risque additionnel
Reproduction d'un indice		

Au cours des 12 derniers mois, le Fonds a investi, à l'occasion, plus de 10 % de son actif net dans des titres de trois émetteurs. Il a investi jusqu'à 13,15 % dans des titres émis par Taiwan Semiconductor Manufacturing Company Ltd., 11,95 % dans des titres émis par Samsung Electronics Co. Ltd. et 10,83 % dans des titres émis par Alibaba Group Holding Ltd. Reportez-vous à l'intertitre **Risque de concentration** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

En date du 16 octobre 2023, un investisseur détenait environ 18,09 % des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Mondial

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions mondiales					
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F*, F5, F8, O, S5, S8, T5 et T8 d'une fiducie de fonds commun de placement					
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés					
Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	Série	Frais de gestion et de conseil		Frais d'administration**		
	A, T5 et T8	2,00 %		0,325 %		
	B, S5 et S8	1,85 %		0,240 %		
	F, F5 et F8	0,85 %		0,190 %		
Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés	Niveau	1	2	3	4	5
	Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds s'élève entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont encore réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- diversifie habituellement les placements en investissant dans différents pays et différentes régions;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte de facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans le secteur d'activité,
 - la conjoncture économique et boursière,
 - le potentiel de croissance,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - les compétences de l'équipe de direction.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- conclure des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

- investir dans des métaux précieux et d'autres marchandises physiques au moyen de *FNB de marchandises* ou de *dérivés*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

L'équipe de gestion de portefeuille peut, à des fins de *couverture*, y compris une *couverture de change croisée*, utiliser des contrats de change à terme afin de gérer l'exposition générale du Fonds aux devises.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs de placement ou à ses stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds pendant un repli boursier, ou pour toute autre raison.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique ***Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?*** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
Organismes de placement collectif alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction d'opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises		●
Concentration		●
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		●
Placements <i>ESG</i>		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
<i>Métavers</i>		
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Mondial (suite)

	Risque principal	Risque additionnel
Opérations de mise en pension de titres		●
Opérations de prise en pension de titres		●
Méthode d'échantillonnage		
Opérations de prêt de titres		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation		●
Reproduction d'un indice		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Discipline Actions^{MD} mondiales

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions mondiales					
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F*, F5, F8, O, S5, S8, T5 et T8 d'une fiducie de fonds commun de placement					
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés					
Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	Série	Frais de gestion et de conseil	Frais d'administration**			
	A, T5 et T8	2,00 %	0,325 %			
	B, S5 et S8	1,85 %	0,240 %			
	F, F5 et F8	0,85 %	0,190 %			
Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés	Niveau	1	2	3	4	5
	Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds s'élève entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont encore réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- cherche à investir dans les secteurs représentés dans l'*indice MSCI Monde tous pays*, selon environ les mêmes proportions;
- cherche à investir dans les régions suivantes représentées dans l'indice, mais pas nécessairement dans la même proportion dans laquelle ces régions sont représentées dans l'indice :
 - États-Unis,
 - Royaume-Uni,
 - Europe, à l'exclusion du Royaume-Uni,
 - Japon,
 - Asie-Pacifique, à l'exclusion du Japon,
 - *marchés émergents*,
 - Canada;
- peut investir dans des titres qui ne sont pas compris dans l'indice;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres de chaque secteur, tenir compte de facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - les compétences de l'équipe de direction,
 - la situation financière,
 - le potentiel de croissance des bénéficiaires à long terme;
- passe en revue périodiquement les répartitions entre les secteurs en fonction des répartitions sectorielles de l'indice et rééquilibre les répartitions, au besoin;
- décide à quel secteur un placement appartient si le placement ne fait pas partie de la classification industrielle mondiale standard (en anglais, *Global Industry Classification Standard*).

Le Fonds peut également :

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Discipline Actions^{MD} mondiales (suite)

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- conclure des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs de placement ou à ses stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds pendant un repli boursier, ou pour toute autre raison.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des

risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
Organismes de placement collectif alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction d'opérations sur les titres constituants		
Marchandises		●
Concentration		●
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		●
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

	Risque principal	Risque additionnel
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
<i>Métavers</i>		
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation		●
Reproduction d'un indice		

En date du 16 octobre 2023, un investisseur détenait environ 44,65 % des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Dividendes mondiaux

Détails sur le fonds

Type de fonds	Dividendes mondiaux				
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F*, F5, F8, O, S5, S8, T5 et T8 d'une fiducie de fonds commun de placement				
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés				
Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	Série	Frais de gestion et de conseil**		Frais d'administration***	
	A, T5 et T8	2,00 %		0,325 %	
	B, S5 et S8	1,85 %		0,240 %	
	F, F5 et F8	0,85 %		0,190 %	

Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés	Niveau	1	2	3	4	5
	Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

*** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds s'élève entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont encore réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise à obtenir un rendement global élevé sur ses placements.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde qui versent ou qui devraient verser des *dividendes*, ainsi que dans d'autres types de titres qui devraient effectuer des distributions de revenu.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- suit des lignes directrices en matière de *composition neutre* correspondant à environ 95 % en titres de capitaux propres et en autres titres qui devraient effectuer des distributions de revenu, et à 5 % en *titres à revenu fixe*;
- peut, selon les conditions du marché, modifier la composition de l'actif par rapport à la *composition neutre* si elle estime que cette stratégie dégagera le meilleur rendement global;
- diversifie habituellement les placements en investissant dans différents pays et différentes régions;
- investit dans des sociétés qu'elle juge sous-évaluées sur le marché selon des facteurs de valorisation, tels l'actif, le chiffre d'affaires, les résultats, le potentiel de croissance et les flux de trésorerie, et d'autres sociétés actives dans le même secteur d'activité;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte d'autres facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans le secteur d'activité,
 - la conjoncture économique et boursière,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - la capacité de verser des *dividendes*,
 - les compétences de l'équipe de direction;

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

- lorsqu'elle achète et vend des *titres à revenu fixe*, étudie des facteurs comme :
 - les caractéristiques du titre,
 - le cours actuel par rapport à la valeur estimative à long terme,
 - la solvabilité de l'émetteur,
 - les occasions d'opérations à court terme découlant des inefficiences du marché.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles situées n'importe où dans le monde;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- concentrer ses placements dans un nombre relativement faible de pays, de régions, de secteurs d'activité et de sociétés;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

En date du 30 septembre 2023, le Fonds avait investi 100 % de son actif dans des *fonds sous-jacents*.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- conclure des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;

- investir une partie importante de son actif dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs de placement ou à ses stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds pendant un repli boursier, ou pour toute autre raison.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
Organismes de placement collectif alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		●
Emprunts		
Calcul et dissolution des indices		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Dividendes mondiaux (suite)

	Risque principal	Risque additionnel
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction d'opérations sur les titres constituants		
Marchandises		●
Concentration		●
Crédit		●
FNB de cryptomonnaies		
Change	●	
Cybersécurité		●
Dérivés		●
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
FNB		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
Effet de levier		
Liquidité		●
Métavers		
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
Opérations de mise en pension de titres		●
Opérations de prise en pension de titres		●
Méthode d'échantillonnage		
Opérations de prêt de titres		●
Séries		●
Ventes à découvert		

	Risque principal	Risque additionnel
Petites sociétés		●
Spécialisation		●
Reproduction d'un indice		

En date du 16 octobre 2023, un investisseur détenait environ 23,17 % des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Grande Capitalisation mondiale

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions mondiales
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F*, F5*, F8, O, S5, S8, T5 et T8 d'une fiducie de fonds commun de placement

Admissibilité pour les régimes enregistrés Placement admissible pour les régimes enregistrés

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	Série	Frais de gestion et de conseil	Frais d'administration**
	A, T5 et T8	2,00 %	0,325 %
	B, S5 et S8	1,85 %	0,240 %
	F, F5 et F8	0,85 %	0,190 %

Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés	Niveau	1	2	3	4	5
	Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds s'élève entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont encore réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés à grande capitalisation situées n'importe où dans le monde.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- cherche à investir dans les secteurs représentés dans l'*indice MSCI Monde tous pays*, selon environ les mêmes proportions;
- vise à conserver une *capitalisation boursière* moyenne pondérée de ses placements à un montant supérieur ou égal à 50 % de la *capitalisation boursière* moyenne pondérée de l'indice;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres de chaque secteur, tenir compte de facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans le secteur d'activité,
 - la conjoncture économique et boursière;
- peut investir dans des titres qui ne sont pas compris dans l'indice;
- passe en revue périodiquement les répartitions entre les secteurs en fonction des répartitions sectorielles de l'indice et rééquilibre les répartitions, au besoin;
- décide à quel secteur un placement appartient si le placement ne fait pas partie de la classification industrielle mondiale standard (en anglais, *Global Industry Classification Standard*).

Le Fonds peut également :

- investir dans de petites et de moyennes sociétés n'importe où dans le monde;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Grande Capitalisation mondiale (suite)

des autorités en valeurs mobilières du Canada et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- conclure des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs de placement ou à ses stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds pendant un repli boursier, ou pour toute autre raison.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
Organismes de placement collectif alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction d'opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises		●
Concentration		●
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		●
Placements <i>ESG</i>		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
<i>Métavers</i>		
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

	Risque principal	Risque additionnel
Opérations de mise en pension de titres		●
Opérations de prise en pension de titres		●
Méthode d'échantillonnage		
Opérations de prêt de titres		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation		●
Reproduction d'un indice		

En date du 16 octobre 2023, un investisseur détenait environ 24,73 % des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Actions mondiales – Concentré

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions mondiales					
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F*, F5, F8, O, S5, S8, T5 et T8 d'une fiducie de fonds commun de placement					
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés					
Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	Série	Frais de gestion et de conseil	Frais d'administration**			
	A, T5 et T8	2,00 %	0,325 %			
	B, S5 et S8	1,85 %	0,240 %			
	F, F5 et F8	0,85 %	0,190 %			
Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés	Niveau	1	2	3	4	5
	Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds s'élève entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont encore réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- privilégie les sociétés ayant un cours intéressant et présentant un potentiel de capitalisation à long terme du rendement total pour les actionnaires au-dessus de la moyenne et des caractéristiques de qualité supérieure à la moyenne;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte de facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans le secteur d'activité,
 - la conjoncture économique et boursière,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - les compétences de l'équipe de direction.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- conclure des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

- investir dans des métaux précieux et d'autres marchandises physiques au moyen de *FNB de marchandises* ou de *dérivés*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs de placement ou à ses stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds pendant un repli boursier, ou pour toute autre raison.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
Organismes de placement collectif alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		

	Risque principal	Risque additionnel
Emprunts		
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction d'opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises		●
Concentration	●	
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		●
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
<i>Métavers</i>		
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Actions mondiales – Concentré (suite)

	Risque principal	Risque additionnel
Opérations de prêt de titres		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation		●
Reproduction d'un indice		

En date du 16 octobre 2023, un investisseur détenait environ 24,65 % des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Actions mondiales – Concentré – Devises neutres

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions mondiales					
Type de titres	Parts des séries A, B, F, F5, F8, S5, S8, T5 et T8 d'une fiducie de fonds commun de placement					
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés					
Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	Série	Frais de gestion et de conseil*	Frais d'administration**			
	A, T5 et T8	2,00 %	0,355 %			
	B, S5 et S8	1,85 %	0,270 %			
	F, F5 et F8	0,85 %	0,220 %			
Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés	Niveau	1	2	3	4	5
	Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %

* En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds s'élève entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont encore réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il cherche à obtenir un rendement similaire à celui de son *fonds sous-jacent*, qui est également géré par Fidelity, en investissant la quasi-totalité de son actif dans des parts de ce fonds. Le *fonds sous-jacent* investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde.

Le Fonds a recours à des *dérivés* pour tenter de réduire au minimum l'exposition aux fluctuations du taux de change entre les devises de *marchés développés* et le dollar

canadien. Le Fonds peut aussi se couvrir par rapport à d'autres devises.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Les stratégies décrites ci-après concernent le Fonds et le *fonds sous-jacent*, soit le Fonds Fidelity Actions mondiales – Concentré.

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille du *fonds sous-jacent* :

- privilégie les sociétés ayant un cours intéressant et présentant un potentiel de capitalisation à long terme du rendement total pour les actionnaires au-dessus de la moyenne et des caractéristiques de qualité supérieure à la moyenne;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte de facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans le secteur d'activité,
 - la conjoncture économique et boursière,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - les compétences de l'équipe de direction.

Le *fonds sous-jacent* peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Actions mondiales – Concentré – Devises neutres (suite)

À la fois le Fonds et le *fonds sous-jacent* peuvent détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds et le *fonds sous-jacent* peuvent :

- conclure des opérations de prêts de titres, des opérations de mise en pension de titres et des opérations de prise en pension de titres;
- avoir recours à des dérivés à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture;
- investir dans des métaux précieux et d'autres marchandises physiques au moyen de *FNB de marchandises* ou de dérivés;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds utilise des contrats à terme de gré à gré dans le but de se protéger aussi complètement que possible contre les effets des variations du taux de change entre les devises de *marchés développés* et le dollar canadien. Ainsi, le Fonds ne bénéficie pas d'une appréciation des devises par rapport au dollar canadien.

En date du 30 septembre 2023, le *fonds sous-jacent* avait investi environ 2,69 % de son actif net dans des titres émis en devises qui ne pouvaient être couvertes pour des raisons pratiques ou économiques. Ce taux variera au fil du temps. Le Fonds pourrait ne pas être en mesure de couvrir la totalité de son exposition aux devises du fait de l'absence éventuelle d'un marché efficient pour assurer la *couverture* de certaines devises. Par conséquent, le Fonds est exposé

aux variations de la valeur de certaines devises par rapport au dollar canadien.

Le Fonds et le *fonds sous-jacent* peuvent déroger à leurs objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de leur actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour obtenir une protection pendant un repli boursier, ou pour toute autre raison.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
Organismes de placement collectif alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

	Risque principal	Risque additionnel
Interdiction d'opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises		●
Concentration	●	
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change		●
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>	●	
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
<i>Métavers</i>		
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation		●

	Risque principal	Risque additionnel
Reproduction d'un indice		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Petite Capitalisation mondiale

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions mondiales					
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F* et O d'une fiducie de fonds commun de placement					
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés					
Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	Série	Frais de gestion et de conseil	Frais d'administration**			
	A	2,00 %	0,325 %			
	B	1,85 %	0,240 %			
	F	0,85 %	0,190 %			
Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés	Niveau	1	2	3	4	5
	Séries B et F	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds s'élève entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont encore réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés à petite capitalisation situées n'importe où dans le monde.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- considère que les petites sociétés sont celles qui ont une taille semblable à celle des sociétés comprises dans l'indice MSCI Monde tous pays des actions à petite capitalisation;
- diversifie généralement les placements en investissant dans différents pays et différentes régions;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte de facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans le secteur d'activité,
 - la conjoncture économique et boursière,
 - le potentiel de croissance,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - les compétences de l'équipe de direction.

Le Fonds peut également :

- investir dans de moyennes et de grandes sociétés situées n'importe où dans le monde;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

- conclure des opérations de prêts de titres, des opérations de mise en pension de titres et des opérations de prise en pension de titres;
- avoir recours à des dérivés à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture;
- investir dans des métaux précieux et d'autres marchandises physiques au moyen de FNB de marchandises ou de dérivés;
- investir dans des titres de fonds sous-jacents qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs de placement ou à ses stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des titres à revenu fixe émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds pendant un repli boursier, ou pour toute autre raison.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
Organismes de placement collectif alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction d'opérations sur les titres constituants		
Marchandises		●
Concentration		●
Crédit		
FNB de cryptomonnaies		
Change	●	
Cybersécurité		●
Dérivés		●
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
FNB		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
Effet de levier		
Liquidité		●
Métavers		
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Petite Capitalisation mondiale (suite)

	Risque principal	Risque additionnel
Opérations de mise en pension de titres		●
Opérations de prise en pension de titres		●
Méthode d'échantillonnage		
Opérations de prêt de titres		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés	●	
Spécialisation		●
Reproduction d'un indice		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Discipline Actions^{MD} internationales

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions internationales					
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F*, O, S5, S8, T5 et T8 d'une fiducie de fonds commun de placement					
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés					
Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	Série	Frais de gestion et de conseil	Frais d'administration**			
	A, T5 et T8	2,00 %	0,325 %			
	B, S5 et S8	1,85 %	0,240 %			
	F	0,85 %	0,190 %			
Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés	Niveau	1	2	3	4	5
	Séries B, F, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds s'élève entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont encore réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées à l'extérieur des États-Unis.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- cherche à investir dans les secteurs représentés dans l'indice MSCI Monde tous pays, hors États-Unis, selon environ les mêmes proportions;
- cherche à investir dans les régions suivantes représentées dans l'indice, mais pas nécessairement dans la même proportion dans laquelle ces régions sont représentées dans l'indice :
 - Europe (y compris le Royaume-Uni),
 - Asie-Pacifique (y compris le Japon),
 - *marchés émergents*;
- peut investir dans des titres qui ne sont pas compris dans l'indice;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres de chaque secteur, tenir compte de facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans le secteur d'activité,
 - la conjoncture économique et boursière,
 - le potentiel de croissance,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - les flux de trésorerie,
 - les compétences de l'équipe de direction;
- passe en revue périodiquement les répartitions entre les secteurs en fonction des répartitions sectorielles de l'indice et rééquilibre les répartitions, au besoin;
- décide à quel secteur un placement appartient si le placement ne fait pas partie de la classification industrielle mondiale standard (en anglais, *Global Industry Classification Standard*).

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Discipline Actions^{MD} internationales (suite)

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- conclure des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs de placement ou à ses stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds pendant un repli boursier, ou pour toute autre raison.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
Organismes de placement collectif alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction d'opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises		●
Concentration		●
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

	Risque principal	Risque additionnel
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
<i>Métavers</i>		
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation		●
Reproduction d'un indice		

En date du 16 octobre 2023, quatre investisseurs détenaient environ 16,43 %, 16,28 %, 14,79 % et 12,85 %, respectivement, des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Actions internationales – Concentré

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions internationales				
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F* et O d'une fiducie de fonds commun de placement				
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés				
Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	Série	Frais de gestion et de conseil	Frais d'administration**		
	A	2,00 %	0,325 %		
	B	1,85 %	0,240 %		
	F	0,85 %	0,190 %		
Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés	Niveau	1	2	3	4
	Séries B et F	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds s'élève entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont encore réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées à l'extérieur des États-Unis.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- privilégie les sociétés ayant un cours intéressant et présentant un potentiel de capitalisation à long terme

du rendement total pour les actionnaires au-dessus de la moyenne et des caractéristiques de qualité supérieure à la moyenne;

- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte de facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans le secteur d'activité,
 - la conjoncture économique et boursière,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - les compétences de l'équipe de direction.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- conclure des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

- investir dans des métaux précieux et d'autres marchandises physiques au moyen de *FNB de marchandises* ou de *dérivés*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs de placement ou à ses stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds pendant un repli boursier, ou pour toute autre raison.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
Organismes de placement collectif alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		

	Risque principal	Risque additionnel
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction d'opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises		●
Concentration	●	
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		●
Placements <i>ESG</i>		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
<i>Métavers</i>		
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Actions internationales – Concentré (suite)

	Risque principal	Risque additionnel
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation		●
Reproduction d'un indice		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Actions internationales – Concentré – Devises neutres

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions internationales					
Type de titres	Parts des séries A, B et F d'une fiducie de fonds commun de placement					
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés					
Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	Série	Frais de gestion et de conseil*		Frais d'administration**		
	A	2,00 %		0,355 %		
	B	1,85 %		0,270 %		
	F	0,85 %		0,220 %		
Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés	Niveau	1	2	3	4	5
	Séries B et F	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %

* En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds s'élève entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont encore réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il cherche à obtenir un rendement similaire à celui de son *fonds sous-jacent*, qui également géré par Fidelity, en investissant la quasi-totalité de son actif dans des parts de ce fonds. Le *fonds sous-jacent* investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées à l'extérieur des États-Unis.

Le Fonds a recours à des *dérivés* pour tenter de réduire au minimum l'exposition aux fluctuations du taux de change entre les devises de *marchés développés* et le dollar

canadien. Le Fonds peut aussi se couvrir par rapport à d'autres devises.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Les stratégies décrites ci-après concernent le Fonds et le *fonds sous-jacent*, soit le Fonds Fidelity Actions internationales – Concentré.

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille du *fonds sous-jacent* :

- privilégie les sociétés ayant un cours intéressant et présentant un potentiel de capitalisation à long terme du rendement total pour les actionnaires au-dessus de la moyenne et des caractéristiques de qualité supérieure à la moyenne;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte de facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans le secteur d'activité,
 - la conjoncture économique et boursière,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - les compétences de l'équipe de direction.

Le *fonds sous-jacent* peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Actions internationales – Concentré – Devises neutres (suite)

À la fois le Fonds et le *fonds sous-jacent* peuvent détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds et *fonds sous-jacent* peuvent :

- conclure des opérations de prêts de titres, des opérations de mise en pension de titres et des opérations de prise en pension de titres;
- avoir recours à des dérivés à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture;
- investir dans des métaux précieux et d'autres marchandises physiques au moyen de *FNB de marchandises* ou de dérivés;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds utilise des contrats à terme de gré à gré dans le but de se protéger aussi complètement que possible contre les effets des variations du taux de change entre les devises de *marchés développés* et le dollar canadien. Ainsi, le Fonds ne bénéficie pas d'une appréciation des devises par rapport au dollar canadien.

En date du 30 septembre 2023, le *fonds sous-jacent* avait investi environ 3,22 % de son actif net dans des titres émis en devises qui ne pouvaient être couvertes pour des raisons pratiques ou économiques. Ce taux variera au fil du temps. Le Fonds pourrait ne pas être en mesure de couvrir la totalité de son exposition aux devises du fait de l'absence éventuelle d'un marché efficient pour assurer la *couverture* de certaines devises. Par conséquent, le Fonds est exposé

aux variations de la valeur de certaines devises par rapport au dollar canadien.

Le Fonds et le *fonds sous-jacent* peuvent déroger à leurs objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de leur actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour obtenir une protection pendant un repli boursier, ou pour toute autre raison.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
Organismes de placement collectif alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

	Risque principal	Risque additionnel
Interdiction d'opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises		●
Concentration	●	
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change		●
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>	●	
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
<i>Métavers</i>		
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation		●

	Risque principal	Risque additionnel
Reproduction d'un indice		

En date du 16 octobre 2023, un investisseur détenait environ 10,36 % des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Japon

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions japonaises					
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F* et O d'une fiducie de fonds commun de placement					
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés					
Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	Série	Frais de gestion et de conseil	Frais d'administration**			
	A	2,00 %	0,325 %			
	B	1,85 %	0,240 %			
	F	0,85 %	0,190 %			
Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés	Niveau	1	2	3	4	5
	Séries B et F	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds s'élève entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont encore réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés japonaises.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte de facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans le secteur d'activité,
 - la conjoncture économique et boursière,
 - le potentiel de croissance,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - les compétences de l'équipe de direction.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- conclure des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs de placement ou à ses stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds pendant un repli boursier, ou pour toute autre raison.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
Organismes de placement collectif alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction d'opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises		●

	Risque principal	Risque additionnel
Concentration	●	
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		●
Placements <i>ESG</i>		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
<i>Métavers</i>		
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Japon (*suite*)

En date du 16 octobre 2023, un investisseur détenait environ 34,13 % des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre ***Risque associé aux opérations importantes*** de la rubrique ***Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?*** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Étoile du Nord^{MD}

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions mondiales
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F*, F5, F8, O, S5, S8, T5 et T8 d'une fiducie de fonds commun de placement

Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés
---	---

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	Série	Frais de gestion et de conseil	Frais d'administration**
	A, T5 et T8	2,00 %	0,325 %
	B, S5 et S8	1,85 %	0,240 %
	F, F5 et F8	0,85 %	0,164 %

Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés	Niveau	1	2	3	4	5
	Séries B, F, F5, F8, S5 et S8		0,025 %	0,075 %	0,125 %	0,175 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds s'élève entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont encore réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- investit dans des actions de sociétés qui se négocient à des cours présentant des valorisations intéressantes selon son examen du potentiel de croissance de la société;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte d'autres facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans le secteur d'activité,
 - la conjoncture économique et boursière,
 - la valeur relativement au prix du marché,
 - le potentiel de croissance et de bénéfices;
- envisage d'investir dans des sociétés se trouvant dans des situations particulières, telles celles qui :
 - font face à une restructuration,
 - subissent des changements sur le plan de la réglementation,
 - connaissent des difficultés financières,
 - effectuent des changements au niveau de la direction.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles situées n'importe où dans le monde;
- concentrer ses placements dans un nombre relativement faible de sociétés, de secteurs d'activité ou de pays, ou dans des sociétés de même taille;
- à la différence d'autres fonds, détenir une plus grande proportion de titres qui sont moins liquides;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Étoile du Nord^{MD} (suite)

- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie;
- accroître ses placements en éléments de trésorerie et en équivalents de trésorerie afin de tenter d'atténuer le risque de baisse en période de repli, ou lorsque les occasions actuelles ne répondent pas aux critères de placement de l'équipe de gestion de portefeuille.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- conclure des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des métaux précieux et d'autres marchandises physiques au moyen de *FNB de marchandises* ou de *dérivés*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Dans le cadre de ses stratégies de placement et selon les conditions des marchés qu'entrevoit l'équipe de gestion de portefeuille, le Fonds peut investir la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds

pendant un repli boursier, ou pour toute autre raison. Il est possible que ces placements soient détenus pendant une période prolongée. Si l'actif du Fonds est composé en grande partie de trésorerie, le Fonds pourrait ne pas bénéficier de la hausse du marché boursier autant qu'il le ferait habituellement.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
Organismes de placement collectif alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction d'opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises		●
Concentration		●
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

	Risque principal	Risque additionnel
Change	●	
Cybersécurité		●
Dérivés		●
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
FNB		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
Effet de levier		
Liquidité		●
Métavers		
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
Opérations de mise en pension de titres		●
Opérations de prise en pension de titres		●
Méthode d'échantillonnage		
Opérations de prêt de titres		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés	●	
Spécialisation		●
Reproduction d'un indice		

En date du 16 octobre 2023, deux investisseurs détenaient environ 12,89 % et 12,60 %, respectivement, des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Croissance internationale

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions internationales
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F*, F5, F8, O, S5, S8, T5 et T8 et série Gestion privée d'une fiducie de fonds commun de placement

Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés
---	---

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	Série	Frais de gestion et de conseil	Frais d'administration**
	A, T5 et T8	2,00 %	0,325 %
	B, S5 et S8	1,85 %	0,240 %
	F, F5 et F8	0,85 %	0,190 %

Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés	Niveau	1	2	3	4	5
	Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds s'élève entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont encore réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées en Europe, en Australasie et en Extrême-Orient ou y ayant des activités.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- investit principalement dans des titres non canadiens et non américains, y compris dans des titres d'émetteurs situés sur des *marchés émergents*;
- privilégie les sociétés dont le potentiel de bénéfices et de croissance est supérieur à la moyenne;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte d'autres facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans le secteur d'activité,
 - la conjoncture économique et boursière,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - les compétences de l'équipe de direction.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- conclure des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs de placement ou à ses stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds pendant un repli boursier, ou pour toute autre raison.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
Organismes de placement collectif alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		
Calcul et dissolution des indices		

	Risque principal	Risque additionnel
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction d'opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises		●
Concentration		●
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		●
Placements <i>ESG</i>		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
<i>Métavers</i>		
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●
Ventes à découvert		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Croissance internationale (suite)

	Risque principal	Risque additionnel
Petites sociétés		●
Spécialisation		●
Reproduction d'un indice		

En date du 16 octobre 2023, un investisseur détenait environ 20,33 % des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Leaders à long terme

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions mondiales				
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F*, F5*, F8*, O*, S5*, S8*, T5* et T8* d'une fiducie de fonds commun de placement				
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés				
Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	Série	Frais de gestion et de conseil		Frais d'administration**	
	A, T5 et T8	2,00 %		0,325 %	
	B, S5 et S8	1,85 %		0,240 %	
	F, F5 et F8	0,85 %		0,190 %	
Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés	Niveau	1	2	3	4
	Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est de 100 millions de dollars à 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont encore réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées partout considérées comme des chefs de file qui dominent leur secteur d'activité et qui présentent un potentiel de croissance à long terme supérieur à la moyenne. Le Fonds utilise des techniques quantitatives dans la construction de son portefeuille.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- utilise une stratégie de placement fondamentale ascendante;
- investit dans des actions de sociétés qui se négocient à des cours présentant des valorisations intéressantes selon son examen du potentiel de croissance à long terme de la société;
- met l'accent sur les sociétés qui auraient un potentiel de croissance des bénéfices durables sur plusieurs années. Ces sociétés possèdent généralement :
 - des avantages concurrentiels durables,
 - des équipes de gestion solides, et
 - des caractéristiques sectorielles attrayantes;
- recourt à une approche systématique pour bâtir un portefeuille de sociétés dont le potentiel de croissance à long terme est supérieur à la moyenne tout en visant à offrir une diversification entre les secteurs et les régions géographiques du monde entier;
- pondère en général les titres sur une base active équivalent au sein de leurs régions respectives de sorte que la pondération active pour chaque titre dans une région donnée soit la même;
- rééquilibre généralement le portefeuille du Fonds tous les mois ou lorsque l'attribution des titres déroge sensiblement de la pondération souhaitée;
- peut en tout temps acheter des titres axés sur la « croissance » ou sur la « valeur », ou une combinaison de ces deux types de titres;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte de certains facteurs au sujet d'une société, y compris :

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Leaders à long terme (suite)

- la situation financière,
- la position occupée dans le secteur d'activité,
- la conjoncture économique et boursière,
- le potentiel de croissance à long terme,
- les bénéfices prévisionnels,
- les compétences de l'équipe de direction,
- d'autres facteurs que ceux mentionnés ci-dessus qui se combinent à la construction quantitative du portefeuille.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir jusqu'à 100 % de son actif net dans des titres étrangers;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- conclure des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;

- investir dans des métaux précieux et d'autres marchandises physiques au moyen de *FNB de marchandises* ou de *dérivés*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds pendant un repli boursier, ou pour toute autre raison.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
Organismes de placement collectif alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

	Risque principal	Risque additionnel		Risque principal	Risque additionnel
Calcul et dissolution des indices			Ventes à découvert		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts			Petites sociétés		●
Interdiction d'opérations sur les <i>titres constituants</i>			Spécialisation		
Marchandises		●	Reproduction d'un indice		
Concentration		●			
Crédit					
<i>FNB de cryptomonnaies</i>					
Change	●				
Cybersécurité		●			
<i>Dérivés</i>		●			
Placements <i>ESG</i>					
Titres de capitaux propres	●				
<i>FNB</i>		●			
Placements étrangers	●				
Impôt sur le revenu		●			
Stratégies de placement indicielles					
Taux d'intérêt		●			
Opérations importantes		●			
<i>Effet de levier</i>					
Liquidité		●			
<i>Métavers</i>					
Gestion de portefeuille		●			
Courtier principal					
Modèle quantitatif et techniques quantitatives	●				
Rééquilibrage et souscription					
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●			
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●			
Méthode d'échantillonnage					
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●			
Séries		●			

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Leaders à long terme – Devises neutres

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions mondiales					
Type de titres	Parts des séries A, B, F, F5, F8, S5, S8, T5 et T8 d'une fiducie de fonds commun de placement					
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés					
Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	Série	Frais de gestion et de conseil*		Frais d'administration**		
	A, T5 et T8	2,00 %		0,355 %		
	B, S5 et S8	1,85 %		0,270 %		
	F, F5 et F8	0,85 %		0,220 %		
Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés	Niveau	1	2	3	4	5
	Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %

* En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds pour que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est de 100 millions de dollars à 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont encore réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il cherche à obtenir un rendement similaire à celui de son *fonds sous-jacent*, qui est aussi géré par Fidelity, en investissant la quasi-totalité de son actif dans des parts de ce fonds. Le *fonds sous-jacent* investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées partout dans le monde considérées comme des chefs de file qui dominent leur secteur d'activité et qui présentent un potentiel de croissance à long terme supérieur à la

moyenne. Le *fonds sous-jacent* utilise des techniques quantitatives dans la construction de son portefeuille.

Le Fonds a recours à des *dérivés* pour tenter de réduire au minimum son exposition aux fluctuations de change entre les devises de *marchés développés* et le dollar canadien. Le Fonds peut aussi se couvrir par rapport à d'autres devises.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Les stratégies décrites ci-après sont celles du Fonds et du *fonds sous-jacent*, le Fonds Fidelity Leaders à long terme.

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille du *fonds sous-jacent* :

- utilise une stratégie de placement fondamentale ascendante;
- investit dans des actions de sociétés qui se négocient à des cours présentant des valorisations intéressantes selon son examen du potentiel de croissance à long terme de la société;
- met l'accent sur sociétés qui auraient un potentiel de croissance des bénéfices durable sur plusieurs années. Ces sociétés possèdent généralement :
 - des avantages concurrentiels durables,
 - des équipes de gestion solides, et
 - des caractéristiques sectorielles attrayantes;
- recourt à une approche systématique pour bâtir un portefeuille de sociétés dont le potentiel de croissance à long terme est supérieur à la moyenne tout en visant à offrir une *diversification* entre les secteurs et les régions géographiques du monde entier;

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

- pondère en général les titres sur une base active équivalent au sein de leurs régions respectives de sorte que la pondération active pour chaque titre dans une région donnée soit la même;
- rééquilibre généralement le portefeuille du Fonds tous les mois ou lorsque l'attribution des titres déroge sensiblement de la pondération souhaitée;
- peut en tout temps acheter des titres axés sur la « croissance » ou sur la « valeur », ou une combinaison de ces deux types de titres;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte de certains facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans le secteur d'activité,
 - la conjoncture économique et boursière,
 - le potentiel de croissance à long terme,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - les compétences de l'équipe de direction,
 - d'autres facteurs que ceux mentionnés ci-dessus qui se combinent à la construction quantitative du portefeuille.

Le *fonds sous-jacent* peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir jusqu'à 100 % de son actif net dans des titres étrangers;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances.

À la fois le Fonds et le *fonds sous-jacent* peuvent détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds et le *fonds sous-jacent* peuvent :

- conclure des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des métaux précieux et d'autres marchandises physiques au moyen de *FNB de marchandises* ou de *dérivés*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds utilise des contrats à terme de gré à gré dans le but de se protéger aussi complètement que possible contre les variations du taux de change entre les devises de *marchés développés* et le dollar canadien. Ainsi, le Fonds ne bénéficie généralement pas d'une appréciation des devises par rapport au dollar canadien.

Le Fonds et le *fonds sous-jacent* peuvent déroger à leurs objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de leur actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour obtenir une protection pendant un repli boursier, ou pour toute autre raison.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Leaders à long terme – Devises neutres (suite)

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
Organismes de placement collectif alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction d'opérations sur les titres constituants		
Marchandises		●
Concentration		●
Crédit		
FNB de cryptomonnaies		
Change		●
Cybersécurité		●
Dérivés	●	
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
FNB		●

	Risque principal	Risque additionnel
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indiciaires		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
Effet de levier		
Liquidité		●
Métavers		
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives	●	
Rééquilibrage et souscription		
Opérations de mise en pension de titres		●
Opérations de prise en pension de titres		●
Méthode d'échantillonnage		
Opérations de prêt de titres		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation		
Reproduction d'un indice		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Leadership climatique^{MD}

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions mondiales					
Type de titres	Part des séries A*, B*, F*, F5*, F8*, O*, S5*, S8*, T5* et T8* d'une fiducie de fonds commun de placement					
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés					
Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	Série	Frais de gestion et de conseil	Frais d'administration**			
	A, T5 et T8	2,00 %	0,325 %			
	B, S5 et S8	1,85 %	0,240 %			
	F, F5 et F8	0,85 %	0,190 %			
Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés	Niveau	1	2	3	4	5
	Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** Il s'agit des *frais d'administration* à payer si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est de 100 millions de dollars à 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont encore réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde qui sont susceptibles de participer à la réduction des risques associés aux enjeux climatiques ou à la transition mondiale vers une économie à faibles émissions de carbone, ou qui sont appelées à tirer parti d'occasions connexes.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- emploie une stratégie de placement fondamental ascendante;
- met principalement l'accent sur les sociétés qui prennent les devants pour répondre aux risques associés au climat ou aux occasions connexes, ou qui ont le potentiel de le faire, y compris les acteurs suivants :
 - Leaders climatiques – Les sociétés affichant des performances climatiques supérieures ou celles dont les politiques et les pratiques en matière de climat sont susceptibles d'être les « meilleures de leur catégorie ».
 - Fournisseurs de solutions climatiques – Les sociétés qui fournissent des services, des produits ou des technologies dans des domaines tels que l'efficacité énergétique, les énergies de remplacement, les constructions écologiques, le transport durable, l'agriculture durable et la capture du carbone.
 - Réformateurs du climat – Les sociétés qui déclarent prendre des mesures pour modifier leurs produits ou processus afin de réduire leur empreinte carbone.
- utilise un cadre de cotes de durabilité exclusive, qui permet d'attribuer aux sociétés des cotes variant entre A (meilleure cote) et E (pire cote) et qui exploite les capacités de recherche interne et les entretiens avec la direction des sociétés pour obtenir de l'information sur des éléments importants. Les cotes fournissent une évaluation prospective absolue des caractéristiques de durabilité des sociétés dans tous les secteurs et intègrent des données de tierces parties comme les

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Leadership climatique^{MD} (suite)

données de recherche de MSCI ESG, qui complètent les révélations obtenues au cours des entretiens et les recherches des analystes.

- sous réserve de l'évolution du marché ou des secteurs d'activité, qui pourrait changer à l'occasion, le Fonds exclura les titres de sociétés qui participent directement à certaines activités commerciales ou tirent des revenus importants de celles-ci et qui enfreignent les principes du Pacte mondial des Nations Unies, y compris les suivantes :
 - l'exploitation pétrolière et gazière dans l'Arctique,
 - les armes controversées (p. ex., bombes à sous-munitions, mines terrestres, armes biologiques ou chimiques, lasers aveuglants, et armes incendiaires),
 - les armes classiques (p. ex., armes à feu, mitrailleuses, lance-grenades, missiles tactiques à courte et longue portée, lance-roquettes, bombardiers et hélicoptères de combat),
 - la production de sables bitumineux,
 - les armes à feu semi-automatiques,
 - le charbon thermique,
 - le tabac.

Pour déterminer si un émetteur participe directement ou tire des revenus importants d'un secteur d'activité ou d'une gamme de produits donnés, le Fonds peut utiliser des seuils de revenus (p. ex., les émetteurs qui tirent plus de 5 % de ses revenus de l'extraction des sables bitumineux) ou des exclusions catégoriques (p. ex., les émetteurs dont les activités les classent dans l'industrie des armes controversées), selon le secteur d'activité ou la gamme de produits. Toutes les exclusions applicables sont systématiquement

surveillées avant toute opération et de façon continue afin d'en garantir le respect.

- investit dans des actions d'une société qui se négocient à des cours présentant des valorisations intéressantes selon son examen du potentiel de croissance de la société;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte de certains facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - les risques associés à la transition de l'économie du carbone et les occasions connexes,
 - la position occupée dans le secteur d'activité,
 - la conjoncture économique et boursière,
 - le potentiel de croissance,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - les compétences de l'équipe de direction,
 - dans le cas de sociétés fermées, le prix de l'action par rapport à son prix potentiel en cas d'un appel public à l'épargne ou d'une acquisition.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir dans des titres de sociétés fermées;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- accroître ses placements en éléments de trésorerie et en équivalents de trésorerie afin de tenter d'atténuer le risque de baisse en période de repli, ou lorsque les occasions actuelles ne répondent pas aux critères de placement de l'équipe de gestion de portefeuille.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Le Fonds peut détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- conclure des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des métaux précieux et d'autres marchandises physiques au moyen de *FNB de marchandises* ou de *dérivés*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds pendant un repli boursier, ou pour toute autre raison.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les

risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
Organismes de placement collectif alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction d'opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises		●
Concentration	●	
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		●
Placements ESG	●	
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Leadership climatique^{MD} (suite)

	Risque principal	Risque additionnel
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
<i>Métavers</i>		
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		

En date du 16 octobre 2023, un investisseur détenait environ 16,18 % des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Valeur intrinsèque mondiale

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions mondiales
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F*, F5*, F8*, O*, S5*, S8*, T5* et T8* d'une fiducie de fonds commun de placement

Admissibilité pour les régimes enregistrés Placement admissible pour les régimes enregistrés

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	Série	Frais de gestion et de conseil**	Frais d'administration***
	A, T5 et T8	2,00 %	0,325 %
	B, S5 et S8	1,85 %	0,240 %
	F, F5 et F8	0,85 %	0,190 %

Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés	Niveau	1	2	3	4	5
	Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** En ce qui concerne les placements du Fonds dans des *fonds sous-jacents* gérés par Fidelity, nous ajustons les frais de gestion payables par le Fonds afin que les frais annuels totaux que nous verse directement et indirectement le Fonds ne dépassent pas les frais de gestion annuels présentés ci-dessus.

*** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est de 100 millions de dollars à 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont encore réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il cherche à obtenir un rendement comparable à celui de son *fonds sous-jacent*, qui est aussi géré par Fidelity, en investissant la quasi-totalité de son actif dans des parts de ce fonds. Le *fonds sous-jacent* vise la croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés n'importe où dans le monde.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Les stratégies décrites ci-après concernent le Fonds et le *fonds sous-jacent*, la Fiducie de placement Fidelity Valeur intrinsèque mondiale.

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille du *fonds sous-jacent* :

- utilise une stratégie de placement fondamental ascendante;
- investit dans des sociétés qui, selon elle, ont un potentiel de croissance supérieur à la moyenne;
- investit dans des sociétés qu'elle juge sous-évaluées sur le marché selon des facteurs de valorisation, tels l'actif, le chiffre d'affaires, les résultats, le potentiel de croissance et les flux de trésorerie, et d'autres sociétés actives dans le même secteur d'activité;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte de certains facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans le secteur d'activité,
 - la conjoncture économique et boursière,
 - la stratégie, et
 - les perspectives de bénéfices.

Le *fonds sous-jacent* peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles situées n'importe où dans le monde, tout en mettant généralement l'accent sur les petites et moyennes sociétés;

Fonds Fidelity Valeur intrinsèque mondiale (suite)

- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds et le *fonds sous-jacent*, selon le cas, peuvent :

- conclure des *opérations de prêt de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des métaux précieux et d'autres marchandises physiques au moyen de *FNB de marchandises* ou de *dérivés*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds et le *fonds sous-jacent* peuvent déroger à leurs objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de leur actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour obtenir une protection pendant un repli boursier, ou pour toute autre raison.

Des renseignements supplémentaires sur la Fiducie de placement Fidelity Valeur intrinsèque mondiale figurent dans son prospectus simplifié et sa notice annuelle. Vous

pouvez en obtenir un exemplaire en communiquant avec votre *conseiller financier* ou avec nous.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
Organismes de placement collectif alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction d'opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises		●
Concentration		●
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		●

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

	Risque principal	Risque additionnel
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
<i>Métavers</i>		
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés	●	
Spécialisation		●
Reproduction d'un indice		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Potentiel mondial

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions mondiales
Type de titres	Parts des séries B*, F*, F5*, F8*, O, S5*, S8* et de série FNB d'une fiducie de fonds commun de placement

Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés
---	---

Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	Série	Frais de gestion et de conseil	Frais d'administration**
	B, S5 et S8	1,85 %	0,240 %
	F, F5 et F8	0,85 %	0,190 %
	FNB	0,85 %	0,190 %

Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés	Niveau	1	2	3	4	5
	Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** Il s'agit des *frais d'administration* à payer si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds est de 100 millions de dollars à 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais diminuent de nouveau de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés à petite capitalisation situées n'importe où dans le monde.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- considère que les petites sociétés sont celles qui ont une taille semblable à celle des sociétés comprises dans l'indice MSCI Monde tous pays des actions à petite capitalisation;
- privilégie les sociétés ayant un cours attrayant et présentant un potentiel de capitalisation à long terme du rendement total pour les actionnaires au-dessus de la moyenne et des caractéristiques de qualité supérieure à la moyenne;
- lorsqu'elle repère des occasions de placement, tient compte de circonstances où une société pourrait soit être mal évaluée en raison d'un potentiel de croissance plus fort que prévu, soit améliorer sa situation grâce à un facteur économique catalyseur;
- diversifie généralement les placements du Fonds en investissant dans différents pays et différentes régions géographiques, mais diminue par moments sa *diversification* en se fondant sur ses perspectives à l'égard des occasions qui se présentent;
- prévoit investir principalement dans des titres de sociétés situées dans des pays à *marché développé* des régions géographiques suivantes : les Amériques, l'Extrême-Orient et le Bassin pacifique et l'Europe occidentale. Une tranche de l'actif peut également être investie dans des pays à *marché émergent*;
- peut investir dans tous les types de titres (qui peuvent être libellés en devises étrangères), y compris les actions ordinaires et les actions privilégiées, les actions émises par des sociétés d'investissement à capital fixe, les *titres convertibles*, les *FPI*, les titres offerts dans le cadre d'un premier appel public à l'épargne, les titres de *FNB* et les certificats représentatifs d'actions étrangères visant ces titres;

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

- ne met pas l'accent sur les *dividendes* ou le revenu d'intérêts, sauf lorsque le revenu pourrait avoir une incidence favorable sur la valeur marchande du titre;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte de certains facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans le secteur d'activité,
 - la conjoncture économique et boursière,
 - le potentiel de croissance,
 - les estimations du bénéfice,
 - la qualité de l'équipe de direction.
- investir dans des métaux précieux et d'autres marchandises physiques au moyen de *FNB de marchandises* ou de *dérivés*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds pendant un repli boursier, ou pour toute autre raison.

Le Fonds peut également :

- investir dans de moyennes et de grandes sociétés situées n'importe où dans le monde;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toute qualité ou de toute durée;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- conclure des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;
- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
Organismes de placement collectif alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Potentiel mondial (suite)

	Risque principal	Risque additionnel
Emprunts		
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction d'opérations sur les <i>titres constitutants</i>		
Marchandises		●
Concentration		●
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		●
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
<i>Métavers</i>		
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●

	Risque principal	Risque additionnel
Ventes à découvert		
Petites sociétés	●	
Spécialisation		●
Reproduction d'un indice		

Risques propres à un placement dans des parts de série FNB

Un placement dans des parts de série FNB du Fonds comporte les risques additionnels suivants :

	Risque principal	Risque additionnel
Absence de marché actif pour les parts de série FNB		●
Interdiction des opérations et suspension de la négociation des parts de série FNB		●
Fractionnement et regroupement des parts de série FNB		●
Cours des parts de série FNB		●

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Produits de consommation mondiaux

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions de secteurs internationaux					
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F* et O d'une fiducie de fonds commun de placement					
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés					
Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	Série	Frais de gestion et de conseil		Frais d'administration**		
	A	2,00 %		0,325 %		
	B	1,85 %		0,240 %		
	F	0,85 %		0,190 %		
Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés	Niveau	1	2	3	4	5
	Séries B et F	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds s'élève entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont encore réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde qui fabriquent et vendent des produits de consommation.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- investit dans des sociétés du secteur des produits de consommation, y compris les appareils électroménagers, les automobiles, les vêtements, les cosmétiques, les divertissements, la nourriture et les boissons, les maisons, les produits ménagers, les produits de première nécessité, les services de communication, les loisirs, les médias, les restaurants, les voyages, l'Internet et les technologies de l'information;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte d'autres facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans le secteur d'activité,
 - la conjoncture économique et boursière,
 - le potentiel de croissance,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - les compétences de l'équipe de direction.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Produits de consommation mondiaux (suite)

- conclure des opérations de prêts de titres, des opérations de mise en pension de titres et des opérations de prise en pension de titres;
- avoir recours à des dérivés à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture;
- investir dans des titres de fonds sous-jacents qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs de placement ou à ses stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des titres à revenu fixe émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds pendant un repli boursier, ou pour toute autre raison.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
Organismes de placement collectif alternatifs		

	Risque principal	Risque additionnel
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction d'opérations sur les titres constituants		
Marchandises		●
Concentration	●	
Crédit		
FNB de cryptomonnaies		
Change	●	
Cybersécurité		●
Dérivés		
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
FNB		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
Effet de levier		
Liquidité		●
Métavers		
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
Opérations de mise en pension de titres		●

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

	Risque principal	Risque additionnel
Opérations de prise en pension de titres		●
Méthode d'échantillonnage		
Opérations de prêt de titres		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		

Au cours des 12 derniers mois, le Fonds a investi, à l'occasion, plus de 10 % de son actif net dans des titres d'un émetteur. Il a investi jusqu'à 10,72 % dans des titres émis par Amazon.com. Inc. Reportez-vous à l'intertitre **Risque de concentration** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

En date du 16 octobre 2023, un investisseur détenait environ 14,08 % des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Services financiers mondiaux

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions de secteurs internationaux				
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F* et O d'une fiducie de fonds commun de placement				
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés				
Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	Série	Frais de gestion et de conseil	Frais d'administration**		
	A	2,00 %	0,325 %		
	B	1,85 %	0,240 %		
	F	0,85 %	0,190 %		
Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés	Niveau	1	2	3	4
	Séries B et F	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds s'élève entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont encore réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde qui offrent des services financiers.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- investit dans des sociétés qui offrent des services financiers, y compris les services bancaires et les services bancaires d'investissement ainsi que les services de paiement, de courtage, de gestion des placements, d'assurance-vie, de prêts à la consommation, d'assurance des biens et des dommages, et d'épargne et de prêt;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte d'autres facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans le secteur d'activité,
 - la conjoncture économique et boursière,
 - le potentiel de croissance,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - les compétences de l'équipe de direction.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- conclure des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs de placement ou à ses stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds pendant un repli boursier, ou pour toute autre raison.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique ***Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?*** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
Organismes de placement collectif alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		●
Emprunts		

	Risque principal	Risque additionnel
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction d'opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises		
Concentration	●	
Crédit		●
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		●
Placements <i>ESG</i>		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
<i>Métavers</i>		
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Services financiers mondiaux (suite)

	Risque principal	Risque additionnel
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		

En date du 16 octobre 2023, un investisseur détenait environ 14,89 % des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Soins de la santé mondiaux

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions de secteurs internationaux					
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F* et O d'une fiducie de fonds commun de placement					
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés					
Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	Série	Frais de gestion et de conseil	Frais d'administration**			
	A	2,00 %	0,325 %			
	B	1,85 %	0,240 %			
	F	0,85 %	0,190 %			
Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés	Niveau	1	2	3	4	5
	Séries B et F	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds s'élève entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont encore réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde dont les activités englobent la conception, la fabrication et la vente de produits relatifs aux soins de la santé et à la médecine et la prestation de services dans ce domaine.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- investit dans des sociétés du secteur des soins de la santé, y compris les entreprises de biotechnologie, et les organismes et sociétés de gestion de la santé et les sociétés qui se consacrent à la gestion des hôpitaux, aux produits médicaux et aux produits pharmaceutiques;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte d'autres facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans le secteur d'activité,
 - la conjoncture économique et boursière,
 - le potentiel de croissance,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - les compétences de l'équipe de direction.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Soins de la santé mondiaux (suite)

- conclure des opérations de prêts de titres, des opérations de mise en pension de titres et des opérations de prise en pension de titres;
- avoir recours à des dérivés à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture;
- investir dans des titres de fonds sous-jacents qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs de placement ou à ses stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des titres à revenu fixe émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds pendant un repli boursier, ou pour toute autre raison.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
Organismes de placement collectif alternatifs		

	Risque principal	Risque additionnel
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction d'opérations sur les titres constituants		
Marchandises		
Concentration	●	
Crédit		
FNB de cryptomonnaies		
Change	●	
Cybersécurité		●
Dérivés		●
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
FNB		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
Effet de levier		
Liquidité		●
Métavers		
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
Opérations de mise en pension de titres		●

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

	Risque principal	Risque additionnel
Opérations de prise en pension de titres		●
Méthode d'échantillonnage		
Opérations de prêt de titres		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		

En date du 16 octobre 2023, un investisseur détenait environ 16,26 % des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Ressources naturelles mondiales

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions de secteurs internationaux					
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F* et O d'une fiducie de fonds commun de placement					
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés					
Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	Série	Frais de gestion et de conseil	Frais d'administration**			
	A	2,00 %	0,325 %			
	B	1,85 %	0,240 %			
	F	0,85 %	0,190 %			
Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés	Niveau	1	2	3	4	5
	Séries B et F	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds s'élève entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont encore réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde qui possèdent ou mettent en valeur des ressources naturelles ou qui fournissent des biens et des services à ces sociétés.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- investit dans des sociétés du secteur des ressources naturelles, y compris l'agriculture, les conteneurs et emballages, l'énergie, les métaux, le gaz naturel, le pétrole, les pipelines, le papier et les produits forestiers, les produits chimiques ainsi que les métaux précieux;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte d'autres facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans le secteur d'activité,
 - la conjoncture économique et boursière,
 - le potentiel de croissance,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - les compétences de l'équipe de direction;
- peut varier l'importance qu'il accorde à une industrie des ressources naturelles et passer à une autre.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- conclure des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des métaux précieux et d'autres marchandises physiques au moyen de *FNB de marchandises* ou de *dérivés*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs de placement ou à ses stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds pendant un repli boursier, ou pour toute autre raison.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
Organismes de placement collectif alternatifs		

	Risque principal	Risque additionnel
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction d'opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises	●	
Concentration	●	
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		●
Placements <i>ESG</i>		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
<i>Métavers</i>		
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Ressources naturelles mondiales (suite)

	Risque principal	Risque additionnel
Opérations de prise en pension de titres		●
Méthode d'échantillonnage		
Opérations de prêt de titres		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		

Au cours des 12 derniers mois, le Fonds a investi, à l'occasion, plus de 10 % de son actif net dans des titres d'un émetteur. Il a investi jusqu'à 10,17 % dans des titres émis par Exxon Mobil Corp. Reportez-vous à l'intertitre **Risque de concentration** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

En date du 16 octobre 2023, un investisseur détenait environ 25,16 % des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Immobilier mondial

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions mondiales du secteur immobilier					
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F*, F5, F8, O, Q, S5, S8, T5 et T8 d'une fiducie de fonds commun de placement					
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés					
Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	Série	Frais de gestion et de conseil	Frais d'administration**			
	A, T5 et T8	2,00 %	0,325 %			
	B, S5 et S8	1,85 %	0,240 %			
	F, F5 et F8	0,85 %	0,190 %			
	Q	0,85 %	0,140 %			
Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés	Niveau	1	2	3	4	5
	Séries B, F, F5, F8, S5 et S8	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %	0,250 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds s'élève entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont encore réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise à obtenir un rendement global élevé sur ses placements.

Il investit principalement dans des titres de sociétés situées n'importe où dans le monde qui participent au secteur de l'immobilier.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- investit dans des *FPI* et dans des titres de capitaux propres de sociétés qui investissent ou exercent leurs activités principalement dans le secteur immobilier, y compris des sociétés qui ont des avoirs dans le secteur immobilier résidentiel et commercial, qui s'occupent de la gestion, du développement ou du financement d'immeubles ou qui participent de quelque façon que ce soit à ce secteur;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres et des *FPI*, tenir compte de facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans le secteur d'activité,
 - la conjoncture économique et boursière,
 - le potentiel de croissance,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - les flux de trésorerie,
 - les compétences de l'équipe de direction.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés et des *FPI* de toutes tailles;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Immobilier mondial (suite)

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- conclure des opérations de prêts de titres, des opérations de mise en pension de titres et des opérations de prise en pension de titres;
- avoir recours à des dérivés à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture;
- investir dans des titres de fonds sous-jacents qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs de placement ou à ses stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des titres à revenu fixe émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds pendant un repli boursier, ou pour toute autre raison.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les**

risques d'y investir? dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
Organismes de placement collectif alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction d'opérations sur les titres constituants		
Marchandises		
Concentration	●	
Crédit		●
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
Dérivés		●
Placements ESG		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
<i>Métavers</i>		
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

	Risque principal	Risque additionnel
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
Opérations de mise en pension de titres		●
Opérations de prise en pension de titres		●
Méthode d'échantillonnage		
Opérations de prêt de titres		●
Séries		●
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		

En date du 16 octobre 2023, deux investisseurs détenaient environ 33,93 % et 17,97 %, respectivement, des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Innovations technologiques

Détails sur le fonds

Type de fonds	Fonds d'actions de secteurs internationaux				
Type de titres	Parts des séries A*, B*, F* et O d'une fiducie de fonds commun de placement				
Admissibilité pour les régimes enregistrés	Placement admissible pour les régimes enregistrés				
Frais de gestion et de conseil et frais d'administration	Série	Frais de gestion et de conseil	Frais d'administration**		
	A	2,00 %	0,325 %		
	B	1,85 %	0,240 %		
	F	0,85 %	0,190 %		
Distributions sur les frais de gestion et d'administration combinés	Niveau	1	2	3	4
	Séries B et F	0,050 %	0,100 %	0,150 %	0,200 %

* Les parts de cette série peuvent également être souscrites en dollars américains.

** Il s'agit des *frais d'administration* si l'actif net du Fonds est inférieur à 100 millions de dollars. Si l'actif net du Fonds s'élève entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars, les *frais d'administration* pour chacune des séries sont réduits de 0,01 %. Si l'actif net du Fonds est supérieur à 1 milliard de dollars, les frais sont encore réduits de 0,01 %.

Dans quoi l'OPC investit-il?

Objectifs de placement

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme.

Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde qui sont en mesure de tirer parti des progrès technologiques.

Nous ne pouvons changer les objectifs de placement du Fonds à moins d'obtenir l'approbation de la majorité des porteurs de parts qui votent à une assemblée extraordinaire que nous convoquons.

Stratégies de placement

Pour atteindre les objectifs du Fonds, l'équipe de gestion de portefeuille :

- investit dans des sociétés du secteur des technologies, y compris les services, les logiciels et les systèmes informatiques, les systèmes de communication, les produits électroniques, les sociétés liées au secteur de l'Internet, le matériel de bureau, les instruments scientifiques et les semi-conducteurs, ainsi que dans toute autre société liée aux technologies;
- peut, lorsqu'elle achète et vend des titres de capitaux propres, tenir compte d'autres facteurs au sujet d'une société, y compris :
 - la situation financière,
 - la position occupée dans le secteur d'activité,
 - la conjoncture économique et boursière,
 - le potentiel de croissance,
 - les bénéfices prévisionnels,
 - les compétences de l'équipe de direction.

Le Fonds peut également :

- investir dans des sociétés de toutes tailles;
- investir dans des *actions chinoises de catégorie A*;
- investir dans des *titres à revenu fixe* de toutes qualités ou échéances;
- détenir des éléments de trésorerie.

Conformément aux limites, aux restrictions et aux pratiques établies en vertu des lois applicables ou comme le permettent les modalités de dispenses obtenues auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et décrites à la rubrique **Restrictions en matière de placement** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié, le Fonds peut :

- conclure des *opérations de prêts de titres*, des *opérations de mise en pension de titres* et des *opérations de prise en pension de titres*;

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

- avoir recours à des *dérivés* à des fins de *couverture* ou à des fins autres que de *couverture*;
- investir dans des titres de *fonds sous-jacents* qui sont sélectionnés conformément aux stratégies de placement du Fonds.

Le Fonds peut déroger à ses objectifs de placement ou à ses stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de son actif dans des éléments de trésorerie ou dans des *titres à revenu fixe* émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe de gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds pendant un repli boursier, ou pour toute autre raison.

Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC?

Bien que ces stratégies soient employées dans le but d'atteindre les objectifs du Fonds, elles comportent des risques qui pourraient entraîner des pertes. La liste ci-après énumère les risques auxquels le Fonds est assujéti. Les risques qui n'ont aucune pastille dans l'une ou l'autre des colonnes du tableau suivant sont soit faibles, soit inexistantes pour le Fonds. Vous trouverez une description complète de chaque risque à la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Liste des risques

	Risque principal	Risque additionnel
Organismes de placement collectif alternatifs		
Titres adossés à des créances mobilières et titres adossés à des créances hypothécaires		
Emprunts		

	Risque principal	Risque additionnel
Calcul et dissolution des indices		
Interdiction des opérations sur les parts et suspension de la négociation des parts		
Interdiction d'opérations sur les <i>titres constituants</i>		
Marchandises		
Concentration	●	
Crédit		
<i>FNB de cryptomonnaies</i>		
Change	●	
Cybersécurité		●
<i>Dérivés</i>		●
Placements <i>ESG</i>		
Titres de capitaux propres	●	
<i>FNB</i>		●
Placements étrangers	●	
Impôt sur le revenu		●
Stratégies de placement indicielles		
Taux d'intérêt		●
Opérations importantes		●
<i>Effet de levier</i>		
Liquidité		●
<i>Métavers</i>		
Gestion de portefeuille		●
Courtier principal		
Modèle quantitatif et techniques quantitatives		
Rééquilibrage et souscription		
<i>Opérations de mise en pension de titres</i>		●
<i>Opérations de prise en pension de titres</i>		●
Méthode d'échantillonnage		
<i>Opérations de prêt de titres</i>		●
Séries		●

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Innovations technologiques (suite)

	Risque principal	Risque additionnel
Ventes à découvert		
Petites sociétés		●
Spécialisation	●	
Reproduction d'un indice		

En date du 16 octobre 2023, un investisseur détenait environ 17,58 % des parts du Fonds. Reportez-vous à l'intertitre **Risque associé aux opérations importantes** de la rubrique **Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir?** dans la section Partie A du présent prospectus simplifié.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Couverture arrière

Fidelity Investments Canada s.r.i.
483 Bay Street, Suite 300
Toronto (Ontario) M5G 2N7
Téléphone : 1 800 263-4077

Vous pouvez obtenir d'autres renseignements sur chacun des Fonds dans son dernier aperçu du fonds ou aperçu du FNB, selon le cas, et rapport de la direction sur le rendement du fonds et dans ses derniers états financiers annuels ou intermédiaires. Ces documents sont intégrés par renvoi dans le présent prospectus simplifié, de sorte qu'ils en font légalement partie intégrante comme s'ils en constituaient une partie imprimée.

Vous pouvez obtenir sur demande et sans frais un exemplaire de ces documents en communiquant avec nous au 1 800 263-4077 ou en nous transmettant un courriel au sc.francais@fidelity.ca (pour obtenir de l'aide en français) ou au cs.english@fidelity.ca (pour obtenir de l'aide en anglais).

De plus, ces documents et d'autres renseignements concernant les Fonds, tels que les circulaires de sollicitation de procurations et les contrats importants, se trouvent sur le site Web désigné des Fonds au www.fidelity.ca ou sur www.sedarplus.ca, ou peuvent être obtenus auprès de votre *courtier*.

Fonds d'actions	
Fonds d'actions canadiennes	
Fonds Fidelity Discipline Actions ^{MD} Canada	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8 et série Gestion privée
Fonds Fidelity Expansion Canada	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Grande Capitalisation Canada	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8 et série FNB
Fonds Fidelity Potentiel Canada	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Dividendes	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Canada Plus	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8 et série FNB
Fonds Fidelity Dividendes Plus	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Situations spéciales	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Frontière Nord ^{MD}	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, Q, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Actions canadiennes de base	Parts de série Q
Fonds d'actions américaines	
Fonds Fidelity Discipline Actions ^{MD} Amérique	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8 et série Gestion privée
Fonds Fidelity Actions américaines	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Actions américaines – Couverture systématique des devises	Parts des séries A, B, F, F5, F8, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Actions américaines – Ciblé	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Actions américaines – Ciblé – Couverture systématique des devises	Parts des séries A, B, F, F5, F8, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Petite Capitalisation Amérique	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Petite Capitalisation Amérique – Couverture systématique des devises	Parts des séries A, B, F, F5, F8, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Dividendes américains	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Dividendes américains – Devises neutres	Parts des séries A, B, F, F5, F8, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Dividendes américains – Couverture systématique des devises	Parts des séries A, B, F, F5, F8, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Dividendes américains – Enregistré	Parts des séries A, B, F
Fonds Fidelity Toutes Capitalisations Amérique	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Leadership au féminin	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Leadership au féminin – Couverture systématique des devises	Parts des séries A, B, F, F5, F8, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Vision stratégique – Couverture systématique des devises ^{MC}	Parts des séries A, B, F, F5, F8, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Actions américaines de base	Parts de série Q
Fonds Fidelity Actions américaines – Couverture de marché stratégique ^{MC}	Parts des séries B, F, F5, F8, O, S5, S8
Fonds d'actions internationales et mondiales	
Fonds Fidelity Étoile d'Asie ^{MD}	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Chine	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Marchés émergents	Parts des séries A, B, F, O, Q
Fonds Fidelity Europe	Parts des séries A, B, F, O
Fonds Fidelity Extrême-Orient	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Mondial	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Discipline Actions ^{MD} mondiales	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Dividendes mondiaux	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Grande Capitalisation mondiale	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Actions mondiales – Concentré	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Actions mondiales – Concentré – Devises neutres	Parts des séries A, B, F, F5, F8, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Petite Capitalisation mondiale	Parts des séries A, B, F, O
Fonds Fidelity Discipline Actions ^{MD} internationales	Parts des séries A, B, F, O, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Actions internationales – Concentré	Parts des séries A, B, F, O
Fonds Fidelity Actions internationales – Concentré – Devises neutres	Parts des séries A, B, F
Fonds Fidelity Japon	Parts des séries A, B, F, O
Fonds Fidelity Étoile du Nord ^{MD}	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Croissance internationale	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8 et série Gestion privée
Fonds Fidelity Leaders à long terme	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Leaders à long terme – Devises neutres	Parts des séries A, B, F, F5, F8, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Leadership climatique ^{MD}	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Valeur intrinsèque mondiale	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, S5, S8, T5, T8

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.

Fonds Fidelity Potentiel mondial	Parts des séries B, F, F5, F8, O, S5, S8 et série FNB
Fonds sectoriels mondiaux	
Fonds Fidelity Produits de consommation mondiaux	Parts des séries A, B, F, O
Fonds Fidelity Services financiers mondiaux	Parts des séries A, B, F, O
Fonds Fidelity Soins de la santé mondiaux	Parts des séries A, B, F, O
Fonds Fidelity Ressources naturelles mondiales	Parts des séries A, B, F, O
Fonds Fidelity Immobilier mondial	Parts des séries A, B, F, F5, F8, O, Q, S5, S8, T5, T8
Fonds Fidelity Innovations technologiques	Parts des séries A, B, F, O

Fidelity Investments^{MD}, Fidelity Investments Canada^{MD}, Fidelity Discipline Actions^{MD} Canada, Fidelity Discipline Actions^{MD} Amérique, Fidelity Discipline Actions^{MD} mondiales, Fidelity Discipline Actions^{MD} internationales, Fidelity Étoile du Nord^{MD}, Fidelity Étoile d'Asie^{MD}, Frontière Nord^{MD}, Fidelity Cohésion^{MD} et Fidelity Leadership climatique^{MD} sont des marques déposées de Fidelity Investments Canada s.r.l.

Le présent document contient les profils de fonds des Fonds Fidelity énumérés sur la page couverture. Il devrait être lu conjointement avec le prospectus simplifié des Fonds Fidelity datée du 9 novembre 2023. Le présent document ainsi que celui qui contient de l'information générale et de l'information précise sur les Fonds Fidelity (la « **section Partie A** ») constituent ensemble le prospectus simplifié. Sauf si elles sont autrement spécifiquement définies aux présentes, les expressions utilisées dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans la section Partie A.